



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

→ A-21 - #01

Convoquée par le Bureau exécutif en vertu de
Charte de l'AGECVM

MERCREDI 08 SEPTEMBRE 2021

15 H 30

CAFÉTÉRIA 4.82A

ORDRE DU JOUR

- | | | | |
|-----|--|-----|--|
| 0.0 | Procédures | 0.4 | Lecture et adoption du présent ordre du jour |
| 0.1 | Praesidium | 0.5 | Date prochaine Assemblée générale |
| 0.2 | Procès-verbal (adoption) : | | |
| | 0.2.1 H21-01 : 03 février 2021 | | |
| 0.3 | Suite du procès-verbal | | |

1.0

Plan d'action A21

- 1.1 Lutte contre la violence à caractère sexuel : [Phase III](#)
- 1.2 Rénovations 3^{ème} étage (2023) : [Campagne](#) (voir [plans](#))
- 1.3 Associations combatives : [Solidarité](#)
- 1.4 Identité de genre : [Respect](#)
- 1.5 COVID 19 : [Lutte](#) et mesures sanitaires
- 1.6 [Encourager](#) la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière
- 1.7 Environnement - CEVES
 - 1.7.1 [Courriel](#) : Journée internationale de mobilisation pour la justice climatique : 24 septembre

2.0

Affaires financières :

- 2.1 Café l'Exode : [Annulation dette interne](#) et suivi des flux financiers Exode-AGECVM
- 2.2 Bilan 2020-2021 : projet
 - 2.2.1 [Bilan A20-H21](#) (Fiche excell) – [État des résultats](#)
 - 2.2.2 [Bilan Comptable 2020-2021](#)
- 2.3 Bilan des activités
- 2.4 [Budget A21](#) (proposition Bureau exécutif)
- 2.5 Subventions externes :
 - 2.5.1 [A21-01](#) : Bibliothèque DIRA [400,00 \$ (quatre cents dollars) demandés]

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A21-01 DU 08 SEPTEMBRE 2021

Document disponible sur notre site Internet www.cvm.qc.ca/agecvm

2.5.2 **A21-02** : Gogauche [200,00 \$ (deux cents dollars) demandé]

3.0 Affaires internes :

3.1 Plan d'écologisation du CVM : **consultation** finale au 30 septembre 2021

4.0 Élections du Bureau exécutif A21-H22 :

4.1 Calendrier électoral (**proposition**)

4.2 Comité d'élection

4.3 Campagne de mobilisation

5.0 Nomination délégué-e-s :

5.1 Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

5.2 Commission des études (1 issu-e du secteur préuniversitaire, 1 issu-e du secteur technique)

6.0 Affaires diverses

6.1 Table de concertation A21-01 : 15 septembre 2021

6.1.1 Ordre du jour à valider

6.1.2 Budget A21 : décaler à la T.C. A21-02, du 29 septembre 2021

6.2 Entente AGE-CVM de fonctionnement (A21-H22) : à approuver

6.2.1 Dernière entente A19-H20 **signée**

7.0 Levée

Forum numérique

01

PROCÈS-VERBAL (Projet): 03 FÉVRIER 2021

23 personnes se sont inscrites à ce forum numérique

0.0 Procédures

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose l'ouverture du [Forum numérique H21-01](#) de ce 03 février 2021

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose **Xavier Courcy-Rioux (Techniques de l'informatique)** à l'animation et **Francis Mwabi Bouthillette (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC)** au secrétariat de ce Forum numérique

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

0.2.1 [A20-01](#) : 05 février 2020

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose d'adopter le procès-verbal du Forum numérique [A20-01](#) tel que présenté

Quentin Freire Novo (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

0.4 Ordre du jour

Ordre du jour affiché, modifié et adopté

1.0 [Plan d'action H21](#)

1.1 Magasin scolaire : point d'information

1.1.1 Gérer la transition en coopérative avec participation étudiante

1.2 Site web de l'AGECVM

1.2.1 [Concours](#) nouveau site web de l'AGECVM

1.3 Mobilisation

1.3.1 Moyens de remobiliser les militant.e.s et de sensibiliser la population étudiante aux revendications de l'AGECVM

1.4 Briser l'isolement des étudiant.e.s

1.5 *Produit menstruel de l'AGECVM*

2.0 Affaires financières :

2.1 Bilan A20 : projet

2.1.1 [Bilan A20](#) (Fiche excell)

2.2 Bilan des activités

2.3 [Budget H21](#) (proposition)

2.4 Subventions externes :

2.4.1 [H21-01](#) : Revue L'Esprit Libre (1.000,00 \$ demandés)

2.4.2 [H21-02](#) : Jeunesse Debout ! (977,51 \$ demandés)

2.4.3 [H21-03](#) : Voix d'accès (1.000,00 \$ demandés)

- 3.0 Bureau exécutif:
 - 3.1 Postes vacants
 - 3.1.1 Responsable aux Affaires internes
 - 3.1.2 Responsable aux Affaires externes
 - 3.1.3 Responsable à la Pédagogie
 - 3.1.4 Responsable à l'information
- 4.0 Consultation sur les Assurances collectives et l'ASEQ
 - 4.1 Résultats des consultations de [novembre 2020](#) et de [janvier 2021](#)
 - 4.2 Acquisition de l'ASEQ par [People Corporation](#), elle-même acquise par [Goldman Sachs Merchant Banking Division](#)
- 5.0 [Mandat](#) Éducation post-covid
- 6.0 [Mandat](#) Étudiant.e.s internationaux.ales
- 7.0 [Mandat](#) Loi 21
- 8.0 [Mandat](#) Crise écologique
 - 8.1 GNL / Laurentia
 - 8.2 [Campagne](#) contre la crise écologique
- 9.0 [Mandat](#) Définancement de la police (*Defund the police*)
- 10.0 Délégué.e.s
- 11.0 Affaires diverses
 - 11.1 À préciser
- 12.0 Levée

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose l'adoption du présent ordre du jour *en y ajoutant le point 1.5 Produit menstruel de l'AGECVM*

Carolyne Martineau (Techniques de design de présentation) appuie
Ordre du jour adopté à l'unanimité

0.5 Modalités d'adoption des présents mandats

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose la mise en dépôt du point 0.5 de sa proposition
Cordélia Mercier (Arts, lettres et communication-Option Médias) appuie

Reprise lors du point 1.3.1

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose **que les décisions prises lors du forum soient soumises à des consultations par omnivox pendant au moins une semaine, sauf si les présences au forum numérique atteint le quorum habituel d'une Assemblée générale, soit 1,00 % (ou 60 personnes pour la session H21). La décision du Forum numérique est alors légitime.**

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

0.6 Date du prochain Forum numérique

1.0 [Plan d'action A21](#)

1.1 Magasin scolaire : point d'information – [Mandat adopté](#)

1.1.1 Gérer la transition en coopérative avec participation étudiante)

- ✓ Considérant le mandat voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant le changement de situation et la révision du but de la Commission de travail sur le magasin scolaire ([TC A20-03](#));
- ✓ Considérant nos mandats internes ainsi que l'objectif actuel du magasin scolaire du CVM;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;
- ❖ Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;
- ❖ Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) fait un suivi de la situation

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose **dans le cadre du suivi de la participation étudiante dans la Coopérative qui remplacera à terme le magasin scolaire :**

- ❖ **Que l'AGECVM essaye de faire partie des négociations avec COOPSCO;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que la promesse d'une participation étudiante sur le Conseil d'administration de la coopérative soit tenue;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif informe les instances de l'association de l'avancée du dossier.**

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.2 Site web de l'AGECVM – Mandat adopté

1.2.1 Concours nouveau site web de l'AGECVM

- ✓ Considérant l'âge du site web de l'association;
- ✓ Considérant que notre site web est la principale source d'information sur nos activités;
- ✓ Considérant que nos membres ont besoin d'avoir un accès ergonomique et simple aux informations de leur association;
- ✓ Considérant que la structure de notre site web n'a jamais été mise à jour depuis son installation mais que la base de données est toujours à jour;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose

- ❖ **Que le Bureau exécutif soit chargé de s'assurer d'une mise à jour visuelle du site web de l'AGECVM;**
- ❖ **Que nos membres puissent participer à ce changement;**
- ❖ **Que les archives présentes sur notre site web ne soient pas perdues durant la transition.**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.3 Mobilisation – Mandat adopté

1.3.1 Moyens de remobiliser les militant.e.s et de sensibiliser la population étudiante aux revendications de l'AGECVM

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose **de revenir au point 0.5**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

Retour au point 1.3.1

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose

- ❖ **Que le comité mobilisation travaille à monter notre mobilisation malgré la distanciation sociale;**
- ❖ **Que le comité mobilisation informe et sensibilise les étudiant.e.s sur nos causes sociales à travers de nouveaux médias;**
- ❖ **Que le comité mobilisation se charge en même temps de faire des initiatives pour prendre soin (Care) de nos militant.e.s et étudiant.e.s dont l'isolement pousse à la détresse psychologique.**

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.4 Briser l'isolement des étudiant.e.s – Mandat adopté

- ✓ Considérant l'isolement causé par la pandémie;
- ✓ Considérant que la situation actuelle entraîne une détresse psychologique chez les étudiant.e.s;



Forum numérique H21-01

- ✓ Considérant que le gouvernement ne fait pas grand-chose pour y palier;
- ✓ Considérant que les cours en ligne empêchent la création de toute forme de liens sociaux ou d'appartenance à la communauté;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose

- ❖ Que l'AGECVM essaye de venir en aide au étudiant.e.s en détresse par n'importe quel biais, quel que soit la méthode;
- ❖ Que l'AGECVM mette en place des événements et initiatives (en ligne) pour aider à briser l'isolement et créer des liens sociaux;
- ❖ Que l'AGECVM continue de se battre pour l'accès des étudiant.e.s à de meilleurs services d'aide notamment psychologique.

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

1.5 Produit menstruel de l'AGECVM – Mandat adopté

- ✓ Considérant que le Bureau exécutif met à disposition des produits pour les menstruations à disposition des membres (serviettes et tampons)
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruel pour les étudiant.e.s

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose :

- ❖ Que l'AGECVM milite pour des produits menstruels disponibles dans les toilettes du cegep
- ❖ Que l'AGECVM essaye de faire en sorte que les produits déjà offerts gratuitement par l'AGECVM le soit aussi ailleurs que dans le local A3.85 de l'AGECVM


Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

2.0 Affaires financières

2.1 Bilan 2019-2020 : projet (Information)

2.1.1 Bilan A20 (Fiche excell)

 Bilan A20 proposé			
PRODUITS AGECVM	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Cotisations étudiantes (6450 - A20/6000-H21)	109 000,00 \$	179 432,90 \$	(70 432,90) \$
Revenus des photocopies et autres recettes	2 500,00 \$	3,22 \$	2 496,78 \$
TOTAL PRODUITS AGECVM	111 500,00 \$	179 436,12 \$	(67 936,12) \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	1 000,00 \$	163,83 \$	836,17 \$
Mobilisation	3 000,00 \$	225,00 \$	2 775,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié	5 000,00 \$	- \$	5 000,00 \$
Subvention externe	3 000,00 \$	3 100,00 \$	(100,00) \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'administration			
Matériel de bureau - Papier	1 500,00 \$	30,90 \$	1 469,10 \$
Photocopies + CVM + fax	8 000,00 \$	5 504,80 \$	2 495,20 \$
Téléphone	500,00 \$	322,88 \$	177,12 \$
Honoraires professionnels: Comptable	3 000,00 \$	10 570,62 \$	(7 570,62) \$
Support informatique	3 000,00 \$	439,15 \$	2 560,85 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$	242,81 \$	1 257,19 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	9 000,00 \$	7 054,04 \$	1 945,96 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)			
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	45 000,00 \$	33 029,74 \$	11 970,26 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018/100\$))	828,00 \$	365,89 \$	462,11 \$
Contractuel-le-s	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Frais Cognicase	1 250,00 \$	831,14 \$	418,86 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$	36,00 \$	214,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)			
AGEnda 2020-2021	10 000,00 \$	10 737,70 \$	(737,70) \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Organisation socioculturelle	- \$	- \$	- \$
Fonds COVID-19 CVM	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	6 250,00 \$	6 250,00 \$	- \$
TOTAL DÉPENSES AGECVM	116 078,00 \$	88 904,50 \$	27 173,50 \$
Résultats AGECVM	(4 578,00) \$	90 531,62 \$	(95 109,62) \$



- Forum numérique H21-01

EXODE	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Exode: ventes	325 000,00 \$	9 481,11 \$	315 518,89 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	245 000,00 \$	4 920,73 \$	240 079,27 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	61 104,00 \$	27 627,04 \$	33 476,96 \$
Résultats EXODE	18 896,00 \$	(23 066,66) \$	41 962,66 \$
LIVRES USAGÉS	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Livres usagés: recettes	12 000,00 \$	1 858,13 \$	10 141,87 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	10 000,00 \$	1 138,70 \$	8 861,30 \$
Résultats Livres usagés	2 000,00 \$	719,43 \$	1 280,57 \$
COMITÉS	Budget A20 adopté	Résultats au 31 décembre 2020	Résultats A20
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	10 000,00 \$	(22 882,90) \$	32 882,90 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	10 000,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Comités: revenus propres	30 000,00 \$	7 344,12 \$	22 655,88 \$
Comités: recettes bières	12 000,00 \$	130,64 \$	11 869,36 \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	62 000,00 \$	(10 408,14) \$	72 408,14 \$
Comités de concentration: dépenses	21 000,00 \$	2 936,47 \$	18 063,53 \$
Comités thématiques: dépenses	22 000,00 \$	4 727,24 \$	17 272,76 \$
Comités: Achat Bière	10 000,00 \$	- \$	10 000,00 \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	53 000,00 \$	7 663,71 \$	45 336,29 \$
RÉSULTATS COMITÉS	9 000,00 \$	(18 071,85) \$	27 071,85 \$
TOTAL PRODUITS A20 AGEVVM COMPLET	510 500,00 \$	180 367,22 \$	330 132,78 \$
TOTAL CHARGES A20 AGEVVM COMPLET	485 182,00 \$	130 254,68 \$	354 927,32 \$
RÉSULTATS A20 AGEVVM COMPLET	25 318,00 \$	50 112,54 \$	(24 794,54) \$
L'adoption de ce budget pour les sessions A20 et H21 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2020-2021 de l'AGEVVM au 30 juin 2021 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
Engagement contractuel ==> non modifiable			

ÉTAT DES RÉSULTATS

Période du 01 juil 2020 au 31 déc. 2020

REVENUS	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)		EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Rati
REVENUS AGEVVM						
AUTOMNE - COTISATIONS JOUR	150141.97	0.00	98100.00	0.00	52041.97	+ 53.0
AUTOMNE - COTISATIONS SUBVENTIONS CONC.	(5946.97)	0.00	10000.00	0.00	(15946.97)	- 159.4
AUTOMNE - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	5000.00	0.00	10000.00	0.00	(5000.00)	- 50.0
AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	8360.00	0.00	6360.00	0.00	2000.00	+ 31.4
AUTOMNE - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	3995.00	0.00	0.00	0.00	3995.00	0.0
HIVER - COTISATIONS JOUR	16935.93	0.00	0.00	0.00	16935.93	0.0
HIVER - COTISATIONS SUBVENTION CONC.	(16935.93)	0.00	0.00	0.00	(16935.93)	0.0
LIVRES USAGÉS: VENTE ÉTUDIANT	1188.44	0.00	5381.98	0.00	(4193.54)	- 77.9
LIVRES USAGÉS: AUTRES RECETTES	0.00	0.00	34.20	0.00	(34.20)	- 100.0
LIVRES USAGÉS: SERVICE	270.76	0.00	1201.68	0.00	(930.92)	- 77.4
LIVRES USAGÉS: LIVRES AGEVVM	398.93	0.00	2142.32	0.00	(1743.39)	- 81.3
REVENUS DE PHOTOC.-TÉLÉCOP.-IMPRESSION	3.22	0.00	2222.83	0.00	(2219.61)	- 99.8
VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE	9481.11	0.00	287013.74	0.00	(277532.63)	- 96.7
REVENU D'ACTIVITÉ EXTERNE COMITÉ	7344.12	0.00	30743.70	0.00	(23399.58)	- 76.1
REVENUS BIERES COMITÉ	130.64	0.00	11466.89	0.00	(11336.25)	- 98.8
TOTAL DES REVENUS DE VENTES	180367.22	0.00	464667.34	0.00	(284300.12)	- 61.1
RENDUS ET RABAIS SUR VENTES						
TOTAL DES RENDUS ET RABAIS SUR VENTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0
COUT DES MARCHANDISES VENDUES						
TOTAL COUT DES MARCHANDISES VENDUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0
BÉNÉFICE BRUT	180367.22	0.00	464667.34	0.00	(284300.12)	- 61.1



- Forum numérique H21-01

CHARGES	CET EXERCICE (Pér. 1 à 6)		EXERCICE PRÉC. (Pér. 1 à 6)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
CHARGES D'EXPLOITATION						
INFORMATION: MATÉRIEL	8.00	0.00	0.00	0.00	8.00	0.00
INFORMATION : ACHAT QUOTIDIENS	155.83	0.00	652.21	0.00	(496.38)	- 76.11
MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCARTES	225.00	0.00	3595.11	0.00	(3370.11)	- 93.74
TÉLÉPHONE	322.88	0.00	258.86	0.00	64.02	+ 24.73
ASSURANCE GROUPE - R.C.	7054.04	0.00	9202.10	0.00	(2148.06)	- 23.34
MATÉRIEL DE BUREAU	130.90	0.00	465.50	0.00	(334.60)	- 71.88
PHOTOCOPIEURS / FAX	5504.80	0.00	6816.07	0.00	(1311.27)	- 19.24
PAPIER	(100.00)	0.00	15.07	0.00	(115.07)	- 763.57
SERVICES COMPTABLE	9823.62	0.00	4724.12	0.00	5099.50	+ 107.95
LOGICIEL COMPTABLE	747.00	0.00	1048.52	0.00	(301.52)	- 28.76
SUPPORT INFORMATIQUE	439.15	0.00	1128.35	0.00	(689.20)	- 61.08
FRAIS BANCAIRES	242.81	0.00	1241.89	0.00	(999.08)	- 80.45
FRAIS DE PAYE CGI	831.14	0.00	1171.61	0.00	(340.47)	- 29.06
AGENDA	10737.70	0.00	18913.75	0.00	(8176.05)	- 43.23
IMPRÉVUS	36.00	0.00	35.30	0.00	0.70	+ 1.98
IMMOBILISATION COMITÉ	0.00	0.00	220.00	0.00	(220.00)	- 100.00
LIVRES USAGES: AUTRES DEPENSES	280.00	0.00	705.00	0.00	(425.00)	- 60.28
LIVRES USAGES: CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	4006.55	0.00	(4006.55)	- 100.00
LIVRES USAGES: REMBOURSEMENT	858.70	0.00	5093.20	0.00	(4234.50)	- 83.14
PC - PERTES DU JOUR	0.00	0.00	59.75	0.00	(59.75)	- 100.00
SALAIRE PERMANENCE AGEVCVM	33029.74	0.00	37461.20	0.00	(4431.46)	- 11.83
SALAIRE EXODE AGEVCVM	26895.27	0.00	60657.14	0.00	(33761.87)	- 55.66
CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	955.31	0.00	(955.31)	- 100.00
C.S.S.T.	1097.66	0.00	1737.25	0.00	(639.59)	- 36.82
AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	0.00	0.00	(20.63)	0.00	20.63	+ 100.00
SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	0.00	0.00	200.00	0.00	(200.00)	- 100.00
COMMANDITE CVM	16250.00	0.00	6250.00	0.00	10000.00	+ 160.00
SUBVENTION EXTERNE	3100.00	0.00	2700.00	0.00	400.00	+ 14.81
COMITES: TECHNICIEN	0.00	0.00	2733.25	0.00	(2733.25)	- 100.00
COMITES THÉMATIQUES: DÉPENSES	4727.24	0.00	13982.96	0.00	(9255.72)	- 66.19
COMITES: ALCOOL-BIERES	0.00	0.00	10532.81	0.00	(10532.81)	- 100.00
COMITES: RACA	0.00	0.00	1640.70	0.00	(1640.70)	- 100.00
COMITES: FRAIS DE PERMIS	0.00	0.00	750.00	0.00	(750.00)	- 100.00
COMITÉS DE CONCENTRATION: DÉPENSES	2936.47	0.00	11911.95	0.00	(8975.48)	- 75.35
ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFÉ EXODE	4920.73	0.00	208695.58	0.00	(203774.85)	- 97.64
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	130254.68	0.00	419540.48	0.00	(289285.80)	- 68.95
MASSE SALARIALE						
TOTAL DE LA MASSE SALARIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FRAIS D'ADMINISTRATION						
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	130254.68	0.00	419540.48	0.00	(289285.80)	- 68.95
BÉNÉFICE NET	50112.54	0.00	45126.86	0.00	4985.68	+ 11.05
	CET EXERCICE		EXERCICE PRÉC.		ÉCART	
	(Pér. 1 à 6)		(Pér. 1 à 6)	Montant	Ratio	
CAPITAL-ACTIONS						
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE A	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE B	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS PRIVILEGIÉES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BNR AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	68835.41		(9069.79)	77905.20	+ 858.95	
BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE	50112.54		45126.86	4985.68	+ 11.05	
B.N.R. A LA FIN DE LA PÉRIODE	118947.95		36057.07	82890.88	+ 229.89	

2.2 Bilan des activités

R.A.S.

2.3 [Budget A20](#) (proposition Bureau exécutif)



Forum numérique H21-01

Budget A20-H21 - Proposé Forum numérique H21-01 (03 février 2021)

Budget 2020-2021 - Proposé			
PRODUITS AGECVM	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Cotisations étudiantes (6450 - A20 / 6000 - H21)	295 592,99 \$	144 342,99 \$	116 160,09 \$
Revenus des photocopies et autres recettes	1 000,00 \$	500,00 \$	996,78 \$
TOTAL PRODUITS AGECVM	296 592,99 \$	144 842,99 \$	117 156,87 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	500,00 \$	- \$	336,17 \$
Mobilisation	10 225,00 \$	8 225,00 \$	10 000,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A20-H21	- \$	(5 000,00) \$	- \$
Subvention externe	7 100,00 \$	4 100,00 \$	4 000,00 \$
Concours nouveau site web: Prix et bourses	6 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'administration			
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$	- \$	969,10 \$
Photocopies + CVM + fax	11 004,80 \$	4 004,80 \$	5 500,00 \$
Téléphone	850,00 \$	350,00 \$	527,12 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	10 570,62 \$	7 570,62 \$	- \$
Support Informatique	2 438,15 \$	938,15 \$	2 000,00 \$
Frais bancaires	2 742,81 \$	1 242,81 \$	2 500,00 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	11 654,04 \$	2 654,04 \$	4 600,00 \$
Amortissement	- \$	- \$	- \$
Salaires (D.A.B. Inclus + CSRT+ Honoraires)	- \$	- \$	- \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	85 000,00 \$	40 000,00 \$	51 970,26 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,54 \$ (2019/1008))	1 035,89 \$	207,89 \$	670,00 \$
Contractuelle-s	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais Cognicase	1 831,14 \$	581,14 \$	1 000,00 \$
Autres frais (Imprévu, ...)	250,00 \$	- \$	214,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)			
AGENDA 2020-2021	10 737,70 \$	737,70 \$	- \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.B. A02-01 du 04-09-2003	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	500,00 \$	1 000,00 \$
Animation Comités	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Organisation socioculturelle	500,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Fonds COVID-19 CVM	20 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$
Commandites CVM (Vidé-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	12 500,00 \$	6 250,00 \$	6 250,00 \$
TOTAL DÉPENSES AGECVM	199 941,15 \$	88 883,15 \$	111 038,65 \$
Résultats AGECVM	96 651,84 \$	56 978,84 \$	6 120,22 \$
EXODE	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Exode: ventes	200 000,00 \$	- \$	190 518,89 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	150 000,00 \$	- \$	145 079,27 \$
Exode: Salaires (=CSST 1,54 \$ (2019/1008))	80 000,00 \$	30 000,00 \$	52 372,96 \$
Résultats EXODE	(30 000,00) \$	(30 000,00) \$	(6 833,34) \$
LIVRES USAGÉS	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Livres usagés: recettes	3 750,00 \$	1 250,00 \$	1 891,87 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	3 500,00 \$	1 000,00 \$	2 361,30 \$
Résultats Livres usagés	250,00 \$	250,00 \$	(489,43) \$
COMITÉS	Budget A20-H21 proposé	Budget H21 proposé	Disponible Hiver 2021
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	7 348,32 \$	2 348,32 \$	2 348,32 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	8 308,69 \$	3 308,69 \$	3 308,69 \$
Comités: revenus propres	14 000,00 \$	4 000,00 \$	6 655,88 \$
Comités: recettes blères	- \$	- \$	(130,64) \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	29 657,01 \$	9 657,01 \$	12 182,26 \$
Comités de concentration: dépenses	12 500,00 \$	2 500,00 \$	9 563,53 \$
Comités thématiques: dépenses	12 500,00 \$	2 500,00 \$	7 772,76 \$
Comités: Achat Blère	- \$	- \$	- \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	25 000,00 \$	5 000,00 \$	17 336,29 \$
RÉSULTATS COMITÉS	4 657,01 \$	4 657,01 \$	(5 154,04) \$
TOTAL PRODUITS A20-H21 AGECVM COMPLET	530 000,00 \$	155 750,00 \$	321 749,88 \$
TOTAL CHARGES A20-H21 AGECVM COMPLET	458 441,15 \$	124 863,15 \$	328 186,47 \$
RÉSULTATS A20-H21 AGECVM COMPLET	71 558,85 \$	30 886,85 \$	(6 436,59) \$
<p>Le cabinet de ce budget pour les sections A20 et H21 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2020-2021 de l'AGECVM au 30 juin 2021 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.</p> <p>Montant disponible à la section H21 pour les comités avec les soldes non distribués à la section A20: 6000,00 (six mille) \$ pour les comités thématiques et 6000,00 (six mille) \$ pour les comités de concentration</p> <p>Engagement contractuel ==> non modifiable</p>			



Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose que le budget pour la session H21 soit soumis à consultation (tel que présenté au point 0.5) de même que les subventions externes
Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

2.4 Subventions externes

2.4.1 [H21-01](#) : Revue L'Esprit Libre (1.000,00 \$ demandés)

Présentation du projet et de la demande

2.4.2 [H21-02](#) : Jeunesse Debout ! (977,51 \$ demandés)

Présentation du projet et de la demande

2.4.3 [H21-03](#) : Voix d'accès (1.000,00 \$ demandés)

Présentation du projet et de la demande

3.0 Élections du Bureau exécutif H21

3.1 Postes vacants

3.1.1 Responsable aux Affaires internes

3.1.1 Responsable aux Affaires externes

3.1.1 Responsable à la Pédagogie

3.1.1 Responsable à l'Information

4.0 Consultation sur les Assurances collectives et l'ASEQ

4.1 Résultats des consultations de [novembre 2020](#) et [janvier 2021](#)

CONSULTATION OMNIVOX: ASSURANCE COLLECTIVES - 23 AU 27 NOVEMBRE 2020

[Voir](#) [Modifier](#)

Soumis par Webmestre le ven, 20/11/2020 - 10:33

CONSULTATION OMNIVOX - Assurances collectives - RÉSULTATS

Participation: sur 6505 membres, 1134 votant.e.s (17,00 %)

DATES: du 23, à 07h00, au 27 novembre 2020, 15h30

Lors de la **Consultation** Omnivox du 05 au 09 octobre 2020 (sur les mandats A20 de l'AGECVM) les membres de l'AGECVM ont choisi de consulter les membres de l'AGECVM sur un changement éventuel de Régime d'Assurance collectives à partir de la session Automne 2021.

Voici donc les trois options (voir [synthèse](#) de ces options et la [FAQ](#)-Foire aux questions sur ce sujet) :

RAPPEL:

L'abstention n'est pas un vote contre la proposition mais un refus de se prononcer.

Les abstentions sont inscrites au procès-verbal. Cependant, on n'en tient pas compte dans le calcul de la majorité.

Option 1 – Garder le régime actuel au coût de 40,00 \$ par année (13,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 26,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- o **Oui** 444 (39,2%)
- o **Non** 215 (19,0%)
- o **Abstention** 475 (41,8%)

Option 2 – Régime actuel sans la limite accident pour la santé et ajout du Programme Mieux être (Programme d'aide santé mentale - **PAE**) au coût de 70,00 \$ par année (23,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 46,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- o **Oui** 376 (33,2%)
- o **Non** 308 (27,2%)
- o **Abstention** 450 (39,6%)

Option 3 – Option 2 + **programme** de protection juridique, au coût de 95,00 \$ par année (31,65 \$ à l'Automne pour 4 mois / 63,35 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- o **Oui** 128 (11,3%)
- o **Non** 483 (42,6%)
- o **Abstention** 523 (46,1%)



- Forum numérique H21-01

Consultation du 21 au 27 janvier 2021 sur les Assurances collectives : Choix d'un régime pour la session Automne 2021

[Voir](#) [Modifier](#)

Soumis par Webmestre le ven, 15/01/2021 à 12:02

CONSULTATION OMNIVOX - Assurances collectives - RÉSULTATS

Participation: sur 6505 membres, 1687 votant.e.s (25,93 %)

DATES: du 21, à 07h00, au 27 janvier 2021, 15h30

- o **537 (33,4 %) Option 1** Garder le régime actuel
 - au coût de 40,00 \$ par année (13,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 26,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)
- o **341 (21,1 %) Option 2** Régime actuel sans la limite accident pour la santé et ajout du Programme Mieux être (Programme d'aide en santé mentale - PAE)
 - au coût de 70,00 \$ par année (23,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 46,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)
- o **082 (05,1 %) Option 3** Option 2 + programme de protection juridique,
 - au coût de 95,00 \$ par année (31,65 \$ à l'Automne pour 4 mois / 63,35 \$ à l'Hiver pour 8 mois)
- o **650 (40,4 %) Option 4** Abstention

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) propose que l'AGECVM retienne les résultats de la consultation de janvier 2021 (maintien à la session Automne 2021 du régime actuel) puisqu'un plus grand nombre de membres s'est prononcé lors de cette période et que le résultat est plus clair.

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose **une plénière de 2 minutes reconductibles**

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuie

Adoptée à l'unanimité

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) propose **la reconduction de la plénière**

Jane Caron (Techniques de l'informatique), Carolyn Martineau (Techniques de design de présentation) et Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuient

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) propose de passer au vote **que l'AGECVM retienne les résultats de la consultation de janvier 2021 (maintien à la session Automne 2021 du régime actuel) puisque un plus grand nombre de membres s'est prononcé lors de cette période et que le résultat est plus clair.**

Pour : 6 Abstention : 1 Contre : 2

Adopté à majorité

4.2 Acquisition de l'ASEQ par [People Corporation](#), elle-même acquise par [Goldman Sachs Merchant Banking Division](#) – POUR INFORMATION

4.2.1 Acquisition de l'ASEQ par People Corporation

À propos d'ASEQ | Studentcare

MONTRÉAL, le 30 nov. 2020 /CNW Telbec/ - ASEQ | Studentcare est fière et heureuse d'annoncer aujourd'hui qu'elle a rejoint la famille des entreprises de la Corporation People (CP). Dans le cadre d'une transaction annoncée plus tôt dans la journée par CP, ASEQ | Studentcare devient membre d'un groupe très impressionnant d'organisations qui possèdent une expertise considérable dans le domaine des régimes collectifs.

« C'est une immense opportunité qui nous est offerte, et qui nous permettra de développer des solutions toujours plus innovantes pour nos membres, tout en présentant nos services à d'autres associations étudiantes ou d'autres établissements d'enseignement. L'ASEQ conservera son siège social où il a vu le jour, à Montréal, et l'ensemble de nos équipes poursuivront leurs implications en répondant aux besoins des étudiants de partout au Québec et du reste du Canada »

-Patrice Allard, Vice-président, développement et partenariats de l'ASEQ

Dans les prochains jours et les prochaines semaines, les représentants d'ASEQ | Studentcare présenteront aux associations étudiantes les opportunités stimulantes offertes par la transaction, et traceront la voie à ce nouveau partenariat qui misera à la fois sur la tradition d'excellence d'ASEQ | Studentcare et sur l'étendue du bagage de compétences de People Corporation.

Fondé en 1996 à Montréal, ASEQ | Studentcare est le plus important fournisseur de régimes étudiants de soins de santé et dentaires au Canada, offrant des services directs à plus de 650 000 membres répartis dans plus de 100 associations étudiantes et établissements d'enseignement supérieur. ASEQ | Studentcare ainsi que son fondateur et directeur général, Lev Bukhman, sont inscrits auprès l'Autorité des marchés financiers (AMF).

À propos de La Corporation People

Fournisseur national indépendant de premier plan, La Corporation People offre des régimes collectifs d'assurance et de retraite et des solutions de gestion des ressources humaines. Ayant plus de 1 100 employés talentueux répartis dans 40 bureaux au Canada, nous servons des organisations d'un océan à l'autre, grâce à des plateformes et des solutions technologiques exclusives. Nos experts et nos spécialistes offrent de précieux conseils tout en sélectionnant parmi un large éventail les services novateurs les mieux adaptés aux besoins précis des clients. Quel que soit votre secteur d'activité ou la taille de votre organisation, le savoir-faire et l'expérience de La Corporation People seront profitables tant pour votre personnel que pour votre entreprise.

SOURCE ASEQ

Renseignements: Julien Nepveu-Villeneuve, TACT, 514 883-2236, JNepveuVilleneuve@tactconseil.ca



4.2.1 Acquisition de People Corporation par [Goldman Sachs](#) Merchant Banking Division

People Corporation to be Acquired by Goldman Sachs Merchant Banking

f t in G+ p | @ Email | Print Friendly | Share

December 14, 2020 08:00 ET | Source: People Corporation

- **Transaction facilitates People Corporation's next chapter of growth and expands its opportunity to further enhance the delivery of market-leading solutions to its clients**
- **All-cash consideration delivers significant and immediate value to People Corporation shareholders: purchase price represents a 37% premium to the 20-day volume-weighted average price per share for the period ending on December 11, 2020, and a 36% premium to the closing price on December 11, 2020**
- **Unanimously approved by People Corporation's Board of Directors**

WINNIPEG, Manitoba, Dec. 14, 2020 (GLOBE NEWSWIRE) – People Corporation (the "Company") (TSX Venture: PEO) today announced that it has entered into an arrangement agreement (the "Arrangement Agreement") pursuant to which investment funds managed by the Goldman Sachs Merchant Banking Division (the "Purchaser" or "Goldman Sachs") will acquire all of the issued and outstanding common shares (the "shares") of the Company for \$15.22 per share in cash (the "Purchase Price"), representing a total equity value of approximately \$1.13 billion (the "Transaction"). The Purchase Price represents a 37% premium to the 20-day volume-weighted average price per share for the period ending on December 11, 2020, and a 36% premium to the closing price on December 11, 2020.

Laurie Goldberg, Executive Chairman and Chief Executive Officer of People Corporation, said, "This Transaction delivers tremendous value for our shareholders while creating the conditions that will enable our team to write People Corporation's next chapter. As a private company with a committed, well-capitalized and long-term owner, People Corporation will accelerate its scale in talent and technology, consistent with its commitment to bring to bear industry-leading group benefits, group retirement and HR solutions to each client engagement, delivered by its best-in-class consultants across its national platform. I look forward to continuing to lead our outstanding team as we look to the future."

Scott Anderson, Chairman of the Special Committee of independent directors of People Corporation, said, "This transaction is an excellent opportunity for People Corporation's shareholders, and for the Company's clients, partners, employees and other stakeholders. The Transaction recognizes the value of People Corporation's growth, success, and long-term track record of delivering shareholder returns. The Purchase Price represents a significant premium to both current and historical trading prices for People Corporation's shares. We are confident that the partnership with Goldman Sachs will enhance the Company's ability to pursue its long-term vision and ensure that People Corporation continues to be a leader in the industry."

Anthony Arnold, Managing Director at Goldman Sachs, said, "We are thrilled to be a part of the next phase of the People Corporation story. The Company has a compelling client offering with experienced consultants and a national scale that have helped deliver outstanding organic growth over time. There is also a

continued and meaningful investment opportunity to deploy capital and access opportunities in People Corporation's core and adjacent markets. We look forward to working with Laurie and the rest of the management team to build upon what has made People Corporation so successful."

People Corporation and Goldman Sachs are fully aligned on and committed to People Corporation's strategy of growth both organically and through acquisition. People Corporation will continue to be led by Mr. Goldberg and the current senior leadership team, from its corporate office in Winnipeg, Manitoba and over 40 offices throughout the country. No changes are expected to People Corporation's personnel, service model and standards, or operating principles.

The Transaction is the result of a review of strategic alternatives for the Company, considering the interests of all stakeholders, including shareholders, clients, partners and employees, undertaken by a special committee of independent directors of People Corporation (the "Special Committee"). The review resulted in a comprehensive process focused on maximizing value for People Corporation's shareholders and involved discussions with a broad range of potential strategic buyers and financial sponsors. The Transaction is the outcome of that process, and is unanimously supported by People Corporation's Board of Directors (the "Board").

Transaction Highlights

Entry into the Arrangement Agreement was based on the unanimous recommendations of both the Board and the Special Committee and followed an extensive review and analysis of what is in the best interests of People Corporation including its shareholders. The conclusions and recommendations of the Special Committee and the Board have been based on a number of factors, including (without limitation) the following:

- **Compelling Value to People Corporation Shareholders** – the all-cash consideration payable to shareholders represents significant value to shareholders:
 - 36% premium to People Corporation's trading price per share on the TSXV on December 11, 2020 and a 37% premium to the 20-day volume-weighted average price per share on the TSXV for the period ending on December 11, 2020.
 - 28% premium to the all-time closing trading high for People Corporation shares.
- **Certainty of Value and Liquidity** – the payment to shareholders under the terms of the Arrangement Agreement will be all cash, which provides certainty and immediate liquidity to shareholders.
- **Fairness Opinions** – Each of William Blair and CIBC Capital Markets has provided the Special Committee and the Board with an opinion to the effect that, as of December 13, 2020, the consideration to be received by holders of People Corporation shares in the Transaction is fair, from a financial point of view, to such holders (other than the Rollover Shareholders, as defined below), in each case subject to the respective limitations, qualifications, assumptions, and other matters set forth in such opinions.

Transaction and Shareholder Meeting Details

The Transaction will be implemented by way of a plan of arrangement under the Business Corporations Act (Ontario). The completion of the Transaction will be subject to shareholder approval at a special meeting of the Company's shareholders (the "Special Meeting"). Directors and the senior management team have entered into customary agreements to vote their Shares in favour of the Transaction, subject to certain exceptions. Mr. Goldberg together with the rest of the senior management team (collectively, the "Rollover Shareholders"), have agreed to roll a portion of their equity for shares of an entity controlled by the Purchaser.

The Transaction will constitute a "business combination" for the purposes of MI 61-101. The Transaction will therefore require the approval of the holders of a majority of the votes cast at the Special Meeting excluding those shares held by the Rollover Shareholders, in addition to approval by 66 2/3% of all votes cast at the Special Meeting. The Transaction is also subject to the approval of the Ontario Superior Court of Justice, in addition to certain regulatory approvals and closing conditions customary to a transaction of this nature. The Transaction will be financed through a combination of committed debt and equity financing, subject to the terms of those commitments. The Transaction is expected to close in the first calendar quarter of 2021.

The Arrangement Agreement includes customary provisions relating to non-solicitation, subject to customary "fiduciary out" provisions that entitle People Corporation to consider and accept a superior proposal if not matched by the Purchaser.

People Corporation expects to hold the Special Meeting of shareholders to consider the Transaction in February 2021 and to mail the management information circular for the Special Meeting in January 2021. Further details regarding the terms of the Transaction are set out in the Arrangement Agreement, which will be publicly filed by the Company under its profile at www.sedar.com. Additional information regarding the terms of the Arrangement Agreement, the background to the Transaction, the rationale for the recommendations made by the Special Committee and the Board and how shareholders can participate in and vote at the Special Meeting will be provided in the management information circular for the Special Meeting which will also be filed at www.sedar.com. Shareholders are urged to read these and other relevant materials when they become available.

Advisors

William Blair and CIBC Capital Markets are acting as financial advisors to the Company. Stikeman Elliott LLP is acting as legal advisor to the Company, and Davies Ward Phillips & Vineberg LLP is acting as independent legal advisor to the Special Committee.

Goldman Sachs Canada and BMO Capital Markets are acting as joint financial advisors, and Osler, Hoskin & Harcourt LLP and Sullivan & Cromwell LLP are acting as legal advisors, to Goldman Sachs Merchant Banking.

About People Corporation

People Corporation is a leading provider of group benefits, group retirement and human resource services with approximately 1,100 talented professionals serving organizations across Canada. Bringing deep industry and subject matter expertise, proprietary technology platforms and an innovative suite of services to each client engagement, we deliver uniquely valuable insights and solutions to make a positive difference to your people and your bottom line. Further information is available at www.peoplecorporation.com.

About Goldman Sachs Merchant Banking Division

Founded in 1869, The Goldman Sachs Group, Inc. is a leading global investment banking, securities and investment management firm. Goldman Sachs Merchant Banking Division (MBD) is the primary center for the firm's long-term principal investing activity. MBD is one of the leading private capital investors in the world with investments across private equity, infrastructure, private debt, growth equity and real estate.

Forward-Looking Information

Certain statements included in this press release may constitute "forward-looking statements" within the meaning of applicable Canadian securities legislation. More particularly and without limitation, this press release contains forward-looking statements and information regarding the anticipated benefits of the proposed Transaction for People Corporation, its employees, business partners, shareholders and other stakeholders, including future financial and operating results, plans, objectives, expectations and intentions of the Purchaser or People Corporation, and the anticipated timing of the Special Meeting and of the completion of the Transaction. Except as may be required by Canadian securities laws, People Corporation does not undertake any obligation to update or revise any forward-looking statements, whether as a result of new information, future events or otherwise. Forward-looking statements, by their very nature, are subject to numerous risks and uncertainties and are based on several assumptions which give rise to the possibility that actual results could differ materially from People Corporation's expectations expressed in or implied by such forward-looking statements and that the objectives, plans, strategic priorities and business outlook may not be achieved. As a result, People Corporation cannot guarantee that any forward-looking statements will materialize, or if any of them do, what benefits People Corporation will derive from them.

In respect of forward-looking statements and information concerning the anticipated benefits and timing of the completion of the proposed Transaction, People Corporation has provided such statements and information in reliance on certain assumptions that it believes are reasonable at this time, including assumptions as to the ability of the parties to receive, in a timely manner and on satisfactory terms, the necessary regulatory, court and shareholder approvals; the ability of the parties to satisfy, in a timely manner,

the other conditions for the completion of the Transaction, and other expectations and assumptions concerning the proposed Transaction. The anticipated dates indicated may change for a number of reasons, including the necessary regulatory, court and shareholder approvals, the necessity to extend the time limits for satisfying the other conditions for the completion of the proposed Transaction or the ability of the Board to consider and approve, subject to compliance by People Corporation of its obligations under the Arrangement Agreement, a superior proposal for People Corporation. Although People Corporation believes that the expectations reflected in these forward-looking statements are reasonable, it can give no assurance that these expectations will prove to have been correct, that the proposed Transaction will be completed or that it will be completed on the terms and conditions contemplated in this press release. Accordingly, investors and others are cautioned that undue reliance should not be placed on any forward-looking statements.

Risks and uncertainties inherent in the nature of the proposed Transaction include, without limitation, the failure of the parties to obtain the necessary shareholder, regulatory and court approvals or to otherwise satisfy the conditions for the completion of the Transaction; failure of the parties to obtain such approvals or satisfy such conditions in a timely manner; the Purchaser's ability to complete the anticipated debt and equity financing as contemplated by applicable commitment letters or to otherwise secure favourable terms for alternative financing; significant transaction costs or unknown liabilities; the ability of the Board to consider and approve, subject to compliance by People Corporation with its obligations under the Arrangement Agreement, a superior proposal for People Corporation; the failure to realize the expected benefits of the Transaction; and general economic conditions. Failure to obtain the necessary shareholder, regulatory and court approvals, or the failure of the parties to otherwise satisfy the conditions for the completion of the Transaction or to complete the Transaction, may result in the Transaction not being completed on the proposed terms or at all. In addition, if the Transaction is not completed, and People Corporation continues as an independent entity, there are risks that the announcement of the Transaction and the dedication of substantial resources by People Corporation to the completion of the Transaction could have an impact on its business and strategic relationships, including with future and prospective employees, customers, suppliers and partners, operating results and activities in general, and could have a material adverse effect on its current and future operations, financial condition and prospects. Consequently, People Corporation cautions readers not to place undue reliance on the forward-looking statements and information contained in this press release. People Corporation does not intend, and disclaims any obligation, except as required by law, to update or revise any forward-looking statements whether as a result of new information, future events or otherwise.

Contacts:

Jonathan Ross, CFA
Investor Relations - People Corporation
(416) 283-0178
jon_ross@loderockadvisors.com

Dennis Stewner, CPA, CA
CFO and COO - People Corporation
(204) 940-3988
dennis.stewner@peoplecorporation.com

Goldman Sachs Media Contact:
Leslie Shribman
(212) 902-5400
leslie.shribman@gs.com

Neither the TSX Venture Exchange nor its Regulation Services Provider (as that term is defined in the policies of the TSX Venture Exchange) accepts responsibility for the adequacy or accuracy of this press release.

5.0 Mandat Éducation Post-Covid - Adopté

- ✓ Considérant que la gestion de la pandémie de la COVID-19 par les établissements scolaires du soi-disant Québec semble renforcer le sentiment auprès des étudiant-e-s que les parcours scolaires prennent de plus en plus la forme d'une progression solitaire et robotique, où les échanges d'idées sont secondaires ;
- ✓ Considérant que la crise de la COVID-19 coïncide avec des mobilisations entourant le racisme systémique au sein des établissements scolaires ;
- ✓ Considérant la nécessité d'une réflexion sur l'accessibilité aux études qui met notamment en relief l'inégalité des opportunités en fonction notamment, mais non exclusivement, du classicisme, du sexisme, du capacitisme, du racisme systémiques et d'autres formes de discriminations systémiques ;
- ✓ Considérant la position de l'AGECVM pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire ([AG A14-03](#));
- ✓ Considérant que durant cette période d'affaissement de la qualité de l'éducation, la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle permet aux universités de leur exiger des frais exorbitants allant jusqu'à 11 369 \$ pour une session de 15 crédits, voire de songer parallèlement à une possible hausse des frais de scolarité à leur égard pour l'automne 2021 ;
- ✓ Considérant la difficulté de plusieurs stagiaires à trouver un placement de stage dans le contexte de la pandémie;
- ✓ Considérant que le milieu de l'éducation est à risque d'être la cible d'une vague d'austérité dans les prochaines années et que l'AGECVM a toujours considéré qu'un mouvement étudiant combatif est nécessaire pour maintenir les acquis sociaux ([AG H12-08](#));

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **Que l'AGECVM participe, avec les autres associations étudiantes intéressées, à la construction et au financement d'une campagne de réflexion donnant lieu à des ateliers, des conférences, un journal étudiant et des activités de mobilisation sur les thèmes suivants:**
 - Les mouvements étudiant.e.s;
 - L'accessibilité et l'inclusivité aux études et aux savoirs;
 - La démocratisation des établissements scolaires.
- ❖ **Que cette campagne engendre des réflexions plus spécifiquement, mais non exclusivement:**
 - sur l'histoire et les stratégies des mouvements étudiants,
 - sur la gratuité scolaire,
 - sur les discriminations systémiques au sein des établissements scolaires,
 - sur l'économie du savoir,
 - sur la qualité de l'éducation et des services aux étudiant-e-s,
 - sur l'austérité,
 - sur la reconnaissance du travail en stage
 - sur la marchandisation de l'éducation.
- ❖ **Que l'AGECVM fournisse une contribution jusqu'à 4000,00 (quatre mille) \$ et plus tard toute somme supplémentaire considérée comme étant pertinente et dûment votée par une instance de l'Association;**
- ❖ **Que l'AGECVM, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, lutte :**
 - pour des mesures d'assouplissement relatives aux prolongations et aux absences,
 - pour la modalité d'évaluation succès/échec,
 - pour le plafonnement de la taille des groupes-cours,
 - pour l'atteinte de compétences en stage et non un nombre d'heure précis ainsi que
 - pour la compensation de la hausse de la charge de travail pour le personnel que représentent l'adaptation et l'encadrement d'un cours à distance ;
- ❖ **QUE l'AGECVM encourage ses membres à prendre part à ladite campagne et aux autres activités associées ;**
- ❖ **Que cette campagne de réflexion regroupe les Associations étudiantes participantes ayant des mandats similaires en comité organisateur et qu'ils aient un droit de vote selon le principe "une association, un vote";**
- ❖ **Que la première rencontre du comité organisateur se tienne une fois qu'un nombre minimal de dix (10) Associations étudiantes, dont trois (3) non montréalaises et trois (3) collégiales, ont adopté en Assemblée générale ou en Consultation ou par référendum une proposition d'adhésion similaire à celle-ci ;**

- ❖ Que le comité organisateur auquel participerait l'AGECVM ait les objectifs suivants :
 - de veiller à la mise en place, le partage ou le soutien d'activités de mobilisation, les conférences et les ateliers sur les thèmes de la campagne,
 - d'organiser un calendrier des événements,
 - d'adopter les prévisions budgétaires et les modifications qui s'en suivraient,
 - d'adopter les états financiers,
 - de créer tout sous-comité jugé nécessaire,
 - de dissoudre tout sous-comité créé par elle,
 - de confier une tâche à ses sous-comités,
 - d'élire des personnes aux sous-comités, si nécessaires,
 - de destituer les personnes élues aux sous-comités,
 - de dissoudre la campagne;

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuie

Adoptée à l'unanimité

6.0 **Mandat Étudiant.e.s internationaux.ales - Adopté**

- ✓ Considérant que l'AGECVM défend une société sans frontières, solidaire et inclusive ([AG A14-03](#));
- ✓ Considérant que les systèmes canadiens et québécois d'immigration sont hautement restrictifs et discriminatoires, en particulier pour les personnes provenant de pays colonisés ou sous-tutelle, et que leur statut migratoire reste précaire;
- ✓ Considérant que le gouvernement Legault, depuis son élection en 2018, a mis de l'avant la loi sur la déréglementation de l'industrie du taxi, le projet loi 9 sur l'immigration adopté sous bâillon, le projet de loi 21 sur la « soi-disant » laïcité de l'État, la modification au Programme expérience québécoise (PEQ), ainsi que le fameux « test des valeurs », participant donc à la (re)production et à la normalisation des discriminations systémiques;
- ✓ Considérant que ces modifications légales et réglementaires, spécialement le projet de loi 21, s'attaquent en particulier à l'autonomie des personnes identifiées comme femmes, dans leurs possibilités d'emploi, de choix de domaines d'étude ainsi que de possibilité d'immigration, et participent ainsi à la reproduction du système patriarcal;
- ✓ Considérant que la réforme de l'immigration s'inscrit dans une dynamique conservatrice et réactionnaire renforçant un système à deux vitesses dans un climat toxique des discours haineux, anti-migratoires et xénophobes qui gangrènent actuellement la société québécoise;
- ✓ Considérant les discours fallacieux d'arrimage au marché et ses impératifs qui visent à enrayer la recherche fondamentale, ainsi que la diffusion et l'avancement de la pensée critique qui, historiquement, a été le moteur des gains politiques et sociétaux sur lesquels reposent nos sociétés aujourd'hui;
- ✓ Considérant la poursuite, depuis l'automne 2019, de la déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s provenant de l'international inscrit-e-s au 1er et au 2e cycle;
- ✓ Considérant que cette déréglementation, qui permet aux universités de fixer elles-mêmes le coût des études pour ces étudiant-e-s, vise à mettre celles-ci en concurrence pour attirer plus d'étudiants internationaux, renforçant le processus de marchandisation des études post-secondaires;
- ✓ Considérant que, pour les universités québécoises, les revenus découlant des droits de scolarité des étudiant-e-s provenant de l'international représentent une part de plus en plus grande de leur budget;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **QUE l'AGECVM s'oppose ouvertement et fermement aux politiques anti-migratoires xénophobes du gouvernement de la CAQ ainsi qu'à ses dérives identitaires;**
- ❖ **QUE l'AGECVM fasse obstacle à la déréglementation des frais de scolarité, notamment celle qui cible actuellement les étudiant-e-s provenant de l'international;**
- ❖ **QUE l'AGECVM dénonce la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec la remouture de la réforme du PEQ ainsi que toute tentative d'instituer une liste de programmes d'éducation permettant l'accès au PEQ;**
- ❖ **QUE l'AGECVM se positionne contre une vision utilitariste de l'immigration qui réduit la valeur de personnes souhaitant participer à la société à leur simple force de travail;**
- ❖ **QUE l'AGECVM se positionne contre la vision réductrice de la mission de l'éducation et des études postsecondaires qui, pour le gouvernement, n'a de valeur que si elle sert à produire des travailleuses et travailleurs;**
- ❖ **QUE l'AGECVM dénonce les nombreuses attaques contre l'immigration et les groupes marginalisés au sein de la société ainsi que contre la recherche fondamentale, la pensée critique, ainsi que l'accessibilité aux études supérieures;**

- ❖ QUE l'AGECVM entame, avec les autres associations étudiantes intéressées, avec les comités/groupes d'étudiant-e-s provenant de l'international et avec toutes organisations contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement caquiste, une campagne qui aurait les objectifs suivants :
 - 1) L'abolition des frais de scolarité pour tous-te-s les étudiant-e-s ;
 - 2) L'abolition des conditions de sélection au PEQ pour les étudiant-e-s ayant un diplôme canadien ;
 - 3) La lutte à la normalisation des discriminations systémiques, aux discours haineux, anti-migratoires, xénophobes et misogynes ;
- ❖ Que l'AGECVM fournisse à cette campagne de soutien aux étudiant.e.s de l'extérieur du Canada une contribution de 900,00 (neuf cents) \$ du budget mobilisation et, plus tard, toute somme supplémentaire considérée comme étant pertinente et dûment votée par une instance de l'Association ;
- ❖ QUE l'AGECVM encourage ses membres à prendre part aux actions, campagnes et activités de réflexion contre les politiques anti-migratoires et xénophobes du gouvernement Caquiste;
- ❖ QUE l'AGECVM soutient et diffuse les moyens de pression entrepris par les différents groupes de pression et invite ses membres à y prendre part.

Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) et Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuient

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) amende pour fixer le **montant du financement au départ à 900,00 (neuf cents) \$ sur le budget mobilisation**

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appui

Amendement disposant de la principale adopté à l'unanimité

7.0 Mandat Loi 21 - Adopté

- ✓ Considérant que la loi 21 sur la laïcité du gouvernement Legault vise l'exclusion de personnes ayant des croyances et confessions religieuses, majoritairement de femmes, de la fonction publique ;
- ✓ Considérant que la loi 21 retarde les possibilités de croissance et d'emploi des résident.e.s du Québec qui sont membres de communautés culturelles et religieuses minoritaires;
- ✓ Considérant que cette loi ne fait qu'alimenter la division et la haine, en particulier l'islamophobie;
- ✓ Considérant que le nombre de crimes haineux visant des communautés religieuses, notamment les communautés musulmanes et autres groupes minorisés, est en très forte hausse depuis les dernières années au Québec ;
- ✓ Considérant que la loi 21 s'inscrit dans un schéma plus large de lois anti-migrant.es et anti-communautés culturelles et religieuses minoritaires du gouvernement de la CAQ ;
- ✓ Considérant que le racisme d'État et les oppressions structurelles qui en découlent sont inacceptables ;
- ✓ Considérant la montée des mouvements radicaux xénophobes et racistes, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde ;
- ✓ Considérant qu'un front étudiant coordonné contre la loi 21 dans les cégeps et universités québécoises indiquerait que cette loi n'est pas appuyée par les jeunes de cette province ;
- ✓ Considérant que le gouvernement Legault s'entête à aller de l'avant avec des lois qui briment les droits et libertés les plus fondamentales ;
- ✓ Considérant que le droit a, par le passé et encore aujourd'hui, participé activement à la discrimination raciste systémique et que la loi 21 s'inscrit dans cette dynamique ;
- ✓ Considérant que la loi ne fait qu'alimenter la division, la haine et la marginalisation de populations déjà aux prises avec de multiples formes de discriminations ;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ Que l'AGECVM se dote d'une position ferme contre tout projet de loi, règlement, etc, qui prône la discrimination sur la base de l'appartenance religieuse, ainsi que de n'importe quelle oppression systémique;
- ❖ Que l'AGECVM renouvelle son opposition à la loi 21 sur «la laïcité» du gouvernement Legault;
- ❖ Que l'AGECVM continue d'afficher publiquement sa solidarité avec les personnes concernées et diffuse largement l'information concernant les préjudices que leur fait subir la loi 21;
- ❖ Que l'AGECVM s'engage à continuer de défendre les membres qui pourront être discriminé.e.s par de telles politiques, dans le cadre de leur formation, incluant les stages;
- ❖ Que l'AGECVM encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion contre la dite loi, ainsi qu'à affirmer leur solidarité avec les personnes visées par la loi 21;
- ❖ Que l'AGECVM soit en contact avec les organismes communautaires qui travaillent avec ce dossier, sans parler à leur place.

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Mandat Crise écologique - Adopté

8.1 GNL / Laurentia

- ✓ Considérant que la crise climatique actuelle constitue une menace sans précédent pour l'avenir de l'humanité;
- ✓ Considérant l'inaction des gouvernements, incapables de parvenir à un accord limitant la hausse des températures moyennes sous la barre des deux degrés;
- ✓ Considérant que l'industrie et les entreprises privées s'enrichissent de la crise dont elles sont les principales responsables;
- ✓ Considérant la nécessité de s'organiser collectivement contre le désastre imminent;
- ✓ Considérant que les membres des premières nations sont les premier-ère-s défenseur-euse-s de la terre;
- ✓ Considérant la nécessité d'enrayer le fonctionnement du système économique et social qui détruit la terre;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **Que l'AGECVM se positionne contre le plan pour une économie verte de la CAQ.**
- ❖ **Que l'AGECVM exige la mise en place d'un plan gouvernemental en matière d'environnement s'appuyant entre autres sur la Feuille de route QcZEN du Front Commun pour la Transition Énergétique et prenant en compte les dimensions multiples de la crise écologique.**
- ❖ **Que l'AGECVM continue à offrir son support aux luttes de décolonisation des territoires en cours et diffuse largement l'information les concernant ;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle sa position ferme contre le projet GNL Québec d'Énergie Saguenay.**
- ❖ **Que l'AGECVM prenne résolument position contre le projet Laurentia du Port de Québec.**
- ❖ **Que l'AGECVM prenne tous les moyens à sa disposition pour lutter contre les désastres écologiques.**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) et Étienne Decelles (Sciences de la nature et Sciences humaines Double DEC) appuient
Adoptée à l'unanimité

8.2 Campagne contre la crise écologique - Adopté

- ✓ Considérant l'efficacité historique de la grève comme moyen d'action qui a permis, notamment l'accès pour (presque) tout-e-s aux études supérieures et le droit de vote des femmes;
- ✓ Considérant la capacité de la grève à bloquer les flux économiques qui détruisent la terre;
- ✓ Considérant que la police protège le capital et l'industrie, leur permettant de détruire les écosystèmes impunément;
- ✓ Considérant que les désastres climatiques toucheront disproportionnellement les personnes racisées, les femmes, les personnes LGBTQ+ et toutes les personnes vivant des oppressions systémiques;
- ✓ Considérant l'opposition ferme de l'AGECVM vis à vis de GNL Québec;
- ✓ Considérant le momentum politique qu'avait accumulé la campagne de grève préparée pour l'hiver 2020;
- ✓ Considérant la possibilité de se rencontrer virtuellement pour réfléchir et planifier nos modes d'organisation, méthodes de mobilisations et actions futures;

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal :

- ❖ **QUE L'AGECVM se positionne contre l'entreprise écran GNL Québec, son entreprise Gazoduc et son projet Énergie Saguenay;**
- ❖ **QUE L'AGECVM se positionne contre tout nouveau projet d'extraction gazier ou pétrolier qui prendraient place au Québec ou au Canada et demande donc un moratoire sur ceux-ci;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'engage à participer, dès la session d'hiver 2021, à la réflexion sur les possibilités d'organisation conjointe entre des organisations externes et les associations étudiantes;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'engage à collaborer, dès la session d'automne 2021, avec les différentes associations et groupes prêts à contribuer à l'élaboration d'une campagne de grève pour l'hiver 2022;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que toute campagne écologique soit menée dans une perspective intersectionnelle et abolitionniste;**

❖ **Que l'AGECVM offre une contribution financière à la hauteur de ses moyens à la campagne de lutte contre la crise écologique;**

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuie
Adoptée à l'unanimité

9.0 **Mandat Définancement (Defund) de la police - Adopté**

- ✓ Considérant que la police fait du mal d'une façon disproportionnée aux gens marginalisés, incluant sans s'y limiter les peuples Autochtones, les Noir-e-s, les gens de couleur, les travailleuses de sexe, les gens transgenres et non-binaires, les femmes, les gens en situation de handicap, les gens en situation d'itinérance, les gens avec des maladies mentales, et les gens sans-papiers;
- ✓ Considérant que le racisme et la discrimination systémique existent au sein des institutions policières, même si ces institutions nient ce fait;
- ✓ Considérant que la police fait appliquer des lois discriminatoires, ce qui renforce la marginalisation sociale;
- ✓ Considérant nos mandats contre la brutalité policière;
- ✓ Considérant que les jeunes sont touché-e-s d'une façon disproportionnée par la police;
- ✓ Considérant que la police utilise de la violence contre des civils sans armes, particulièrement les travailleur-euse-s du sexe, les gens en situation d'itinérance, les manifestant-e-s, et les personnes en situation de crise mentale;
- ✓ Considérant que la police fait du profilage racial contre les gens Noir-e-s, les gens Autochtones, et les gens de couleur;
- ✓ Considérant que plusieurs soi-disant crimes sont le résultat de la marginalisation sociale et le manque de services sociaux adéquats;
- ✓ Considérant que la police surveille des gens marginalisés d'une façon disproportionnée, qui sont détenus, arrêtés, et reconnu coupable à un taux plus haut que les gens riches et privilégiés pour les mêmes crimes;
- ✓ Considérant que l'institution de la police a contribué à la destruction des modèles de justice, de l'intégration sociale, et de la résolution de conflit des peuples Autochtones;
- ✓ Considérant que ces facteurs mentionnés ci-dessus mènent à la surreprésentation des gens marginalisés dans le système de justice pénale;
- ✓ Considérant que la police n'est pas formée à la désescalade, et apporte plutôt des armes aux situations précaires;
- ✓ Considérant que les services de police collaborent avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour vérifier le statut migratoire des résidents au Québec, ce qui limite la possibilité de gens sans-papiers de participer dans la société et d'accéder à des services sociaux;
- ✓ Considérant que la Ville de Montréal octroie aux personnes sans-papiers un accès complète aux services municipaux, en dépit de leur statut migratoire, mais rejette le terme "Ville Sanctuaire" tandis que son service de police continue encore de collaborer avec les services frontaliers;
- ✓ Considérant que les interventions policières ne répondent pas aux causes de la marginalisation et l'instabilité sociale mais plutôt punie les gens marginalisés, ce qui exacerbe la marginalisation;
- ✓ Considérant que ni la représentation équitable des gens marginalisés dans les services de police, ni davantage de formation en sensibilité raciale peuvent répondre aux problèmes de discrimination systémique et violence dans la police;
- ✓ Considérant que la police, pour les raisons déjà mentionnées, échoue systématiquement comme institution de sécurité publique;

Ruby Henley (Techniques de l'informatique) propose de soumettre ce mandat à la consultation omnivoix tel que prévue au point 0.5 du présent procès-verbal, après correction au 1^{er} paragraphe des *Que des ces fonds par de ces fonds* :

- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur du définancement des services de police, et en faveur de la répartition de ces fonds et davantage de fonds aux services non-armés tels que ceux ci-dessous, vers le remplacement permanent de la police par des institutions alternatives de sécurité publique;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur du désarmement et de la démilitarisation de la police;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur de la création et du financement public des équipes de service non armées et externes à la police pour répondre aux crises reliées à la santé mentale et à l'utilisation de drogue, aux infractions de la circulation, à la violence sexuelle, aux infractions juvéniles et aux cas de personnes disparues;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur du retrait permanent de la police des programmes scolaires et sportifs, et de l'arrêt des patrouilles de police dans les parcs publics, dans les événements communautaires et dans les autres espaces typiques de rassemblement de jeunes;**
- ❖ **Que l'AGECVM se positionne en faveur de la décriminalisation de toutes les drogues, ainsi que du travail du sexe;**



- **Forum numérique H21-01**

- ❖ Que l'AGECVM se positionne en faveur de la dévolution des services de police aux communautés Autochtones aux modèles de justice et d'intégration Autochtone;
- ❖ Que l'AGECVM réclame la fin de collaboration entre les services de police et les agent-e-s de l'Agence de service frontaliers du Canada, et la réadoption par Montréal du statut de ville sanctuaire;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute augmentation du budget de services de police;
- ❖ Que l'AGECVM soutienne des campagnes locales qui s'alignent sur ces résolutions.

Jane Caron (Techniques de l'informatique) appuie

Adoptée à l'unanimité

10.0 Délégué.e.s

-

11.0 Affaires diverses

11.1 À préciser

-

12.0 Levée

Taha Boussaa (Sciences humaines – Profil Questions internationales) propose **la levée de ce Forum numérique H21-01**

Jane Caron (Techniques de l'informatique) et Ruby Henley (Techniques de l'informatique) appuient

Adoptée à l'unanimité



QUESTIONNAIRE OMNIVOX

Mandats session Hiver 2021 (08 au 12 février 2021)

Le Forum numérique [H21-01](#) du 03 février 2021 a voté une série de mandats.

L'AGECVM souhaite que ses membres, après avoir lu ces mandats (voir les liens proposés), se prononcent sur ces derniers au cours de cette consultation :

Plan d'action H21

[Magasin scolaire](#) coopérative

Oui

Non

Abstention

[Site web](#) de l'AGECVM

Oui

Non

Abstention

[Mobilisation](#) AGE CVM

Oui

Non

Abstention

[Briser l'isolement](#) des étudiant.e.s

Oui

Non

Abstention

[Produits menstruels](#) gratuits

Oui

Non

Abstention



Affaires financières

Budget H21 – Adoption du Budget de l'AGECVM pour la session H21 ([proposition](#) de budget)

Oui

Non

Abstention

SUBVENTIONS EXTERNES

H21-01: Revue Esprit Libre : 1.000,00 (mille) \$ demandés

Oui

Non

Abstention

H21-02: Jeunesse Debout !!! : 977,51 (neuf cent soixante-dix-sept et 51 sous) \$ demandés

Oui

Non

Abstention

H21-03: Voix d'accès de Coup d'éclat : 1.000,00 (mille) \$ demandés

Oui

Non

Abstention

Mandats (Interassociatif)

Mandats 1 – Éducation post-COVID19 ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention



Mandats 2 – Étudiant.e.s internationaux.ales ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 3 – Loi 21 ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 4 – Crise écologique : GNL / Laurentia ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 5 – Campagne de mobilisation contre la crise écologique ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

Mandats 6 – Définancement (*Defund*) de la police ([proposition](#))

Oui

Non

Abstention

À vous de choisir

Taha Boussaa, Directeur de scrutin

Plan d'action A21

Lutte contre les violences sexuelles

Phase III

- ✓ Considérant le mandat sur le Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM voté par le [Forum Numérique A20-01](#);
- ✓ Considérant nos mandats internes pour lutter contre les violences à caractère sexuel;
- ✓ Considérant le nombre inquiétant d'étudiant.e.s n'ayant pas suivi la formation
- ✓ Considérant que l'AGECVM prend à cœur la lutte contre les violences à caractère sexuels;
- ✓ Considérant les informations transmises au Bureau Exécutif en ce qui concerne le plan de route actuelle;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la formation contre les violences à caractère sexuels devienne obligatoire à tous les signataires, aux représentant.e.s, aux personnes impliquées dans la mobilisation, ainsi qu'aux personnes avec responsabilité de l'AGECVM;**
- ❖ **Que le suivi soit effectué par le Bureau Exécutif, un comité ad hoc ou toute autre instance compétente;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM puissent appliquer des sanctions, si besoin est, contre un.e de ses membres n'ayant pas suivi la formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède, en collaboration ou pas avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal, à une campagne de sensibilisation en direction des étudiant.e.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM renouvelle les mandats et positions voté.e.s lors des sessions précédentes, principalement le mandat inclus dans le [plan d'action de la session A20](#) : *Règlement visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel au sein de l'AGECVM.***

Plan d'action A21 – Lutte contre les violences sexuelles : Phase III

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

2023-Rénovations 3^{ème} étage CVM

Campagne

- ✓ Considérant les projets de rénovations du 3^{ème} étage par les Ressources matérielles du Cégep du Vieux Montréal pour l'horizon 2023;
- ✓ Considérant que l'espace des comités et de l'AGECVM sera profondément et radicalement modifié;
- ✓ Considérant les besoins de nos comités ainsi que ceux de l'AGECVM en général quant à son espace;

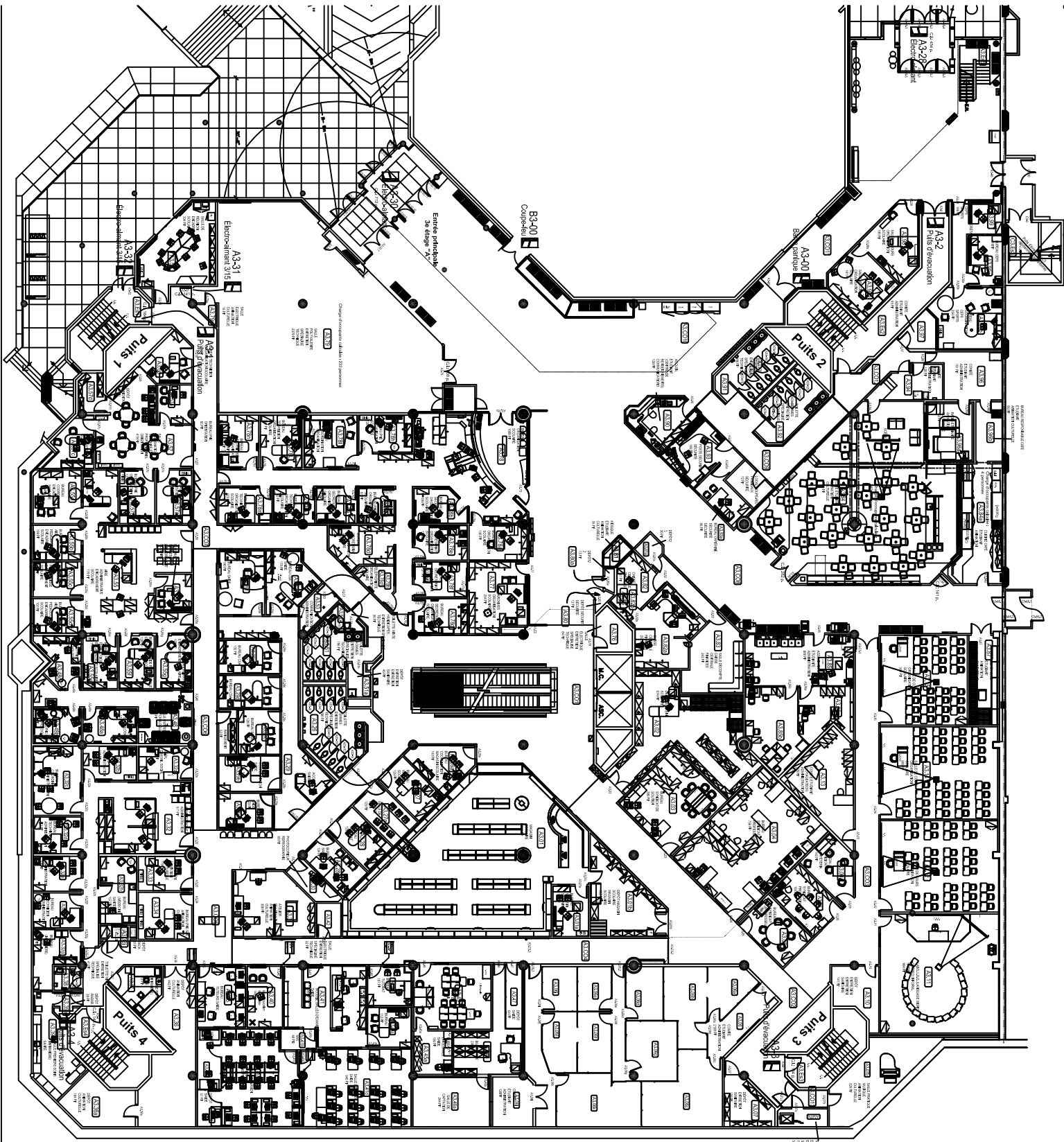
Le Bureau exécutif propose

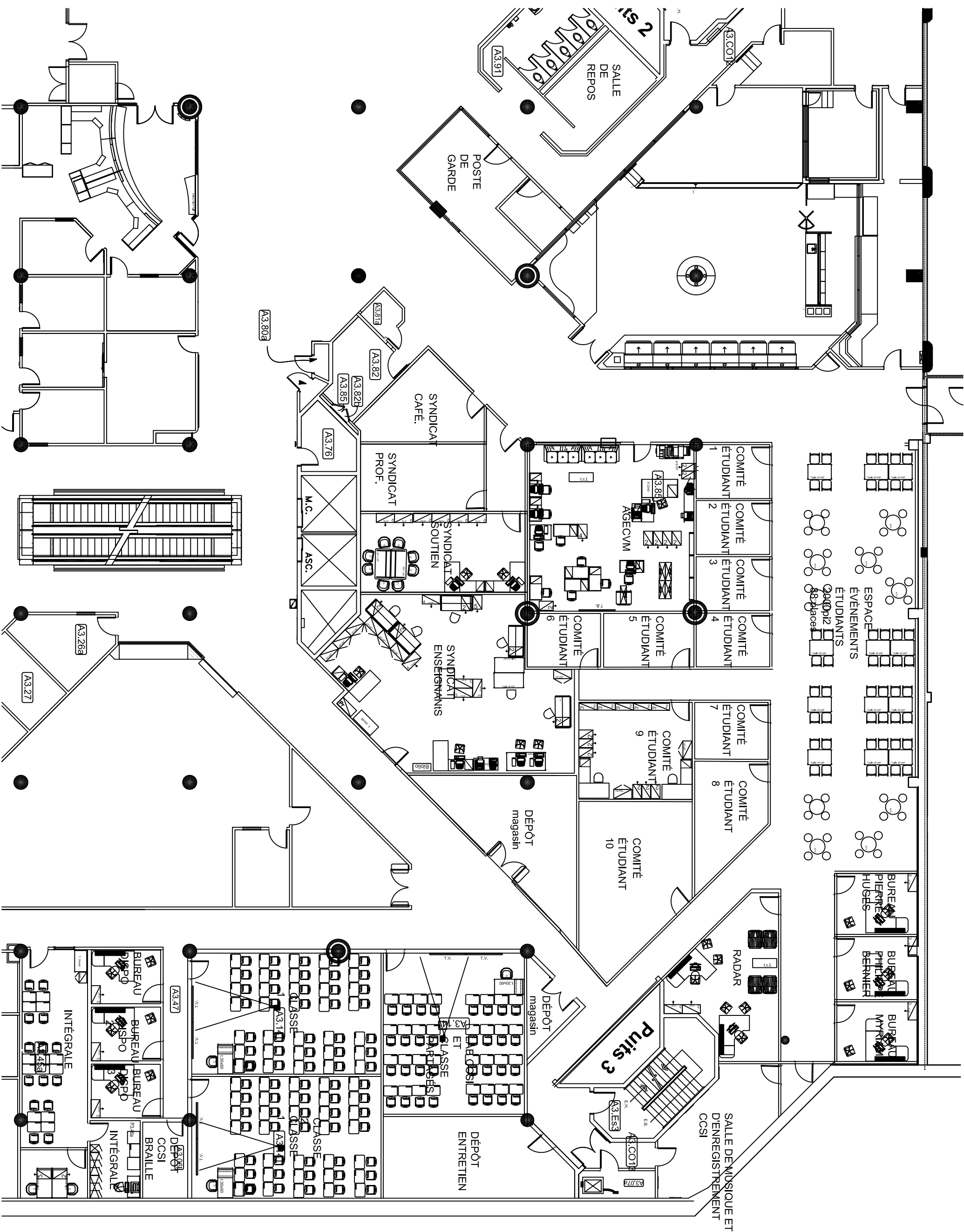
- ❖ **Que l'AGECVM réunisse ses comités concernés par ces rénovations prévue en 2023 au 3^{ème} étage afin de coordonner nos revendications;**
- ❖ **Que l'AGECVM récolte et rassemble les demandes et revendications de la population étudiant.e vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que L'AGECVM consulte les syndicats touchés par ces rénovations pour connaître leurs positions;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des négociations avec l'Administration vis à vis de ces rénovations;**
- ❖ **Que l'AGECVM programme une campagne de moyens de pressions si nécessaire;**
- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que les espaces perdus au cours des dernières sessions (A3.94 (Archives), A3.95, A3.96 et A3.97(anciens locaux de la radio) + C3.15 (ancien Dodorium) soient récupérés sinon compensés d'une certaine façon, notamment pour la relocalisation de nos archives;**
- ❖ **Que l'AGECVM négocie et signe une entente sur la gestion et les droits que possède l'Association sur ces espaces.**

Plan d'action A21 – Rénovations 2023 3^{ème} étage CVM

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)







Vision 2023

Proposition Ressources matérielles

<u>locaux / en pieds carré</u>	<u>superficie existante</u>	<u>superficie nouvelle</u>	Différence
espaces pour étudiants			
comités	2674	2355	88,07%
AGECVM	785	785	100,00%
salle de musique	200	320	160,00%
espaces rassemblement		1750	
total:	3659	5210	142,39%
Exode	2465	2465	100,00%
espaces bureaux			
radar	117	315	269,23%
techniciens	375	435	116,00%
grand total	6616	8425	127,34%

Géré par AGE CVM

Tableau chiffré: Superficie existante / superficie 2023 / Différence (calculée par AGE CVM)

Plan d'action A21

Associations étudiantes combattives

Solidarité

- ✓ Considérant l'absence de liens et relations concrètes entre associations étudiantes qui partagent nos mêmes valeurs;
- ✓ Considérant que nos intérêts et luttes convergent régulièrement et se complètent;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM cherche à établir des relations durables, coopératives, de préférence permanentes et solidaires avec les autres associations étudiant.e.s qui partagent nos valeurs et positions;**
- ❖ **Que L'AGECVM entame ces démarches dans l'optique de l'établissement d'un échange de ressources solidaires;**
- ❖ **Que l'AGECVM cherche l'établissement d'un réseau coopératif et solidaire vis à vis de la mobilisation des parties concernées;**
- ❖ **Que les parties et l'AGECVM cherchent à établir une coalition commune entre les associations concernées.**

Plan d'action A21 – Associations étudiantes combattives - Solidarité
Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Identité de genre

Respect

- ✓ Considérant nos positions en appuie aux luttes LGBTQ+;
- ✓ Considérant nos soutiens à la communauté et notre recherche d'un environnement inclusif et sécuritaire pour tous nos membres;
- ✓ Considérant nos mandats pour sensibiliser la population étudiante;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM demande à ses exécutants, qui le souhaite, d'afficher publiquement leurs pronoms;**
- ❖ **Que l'AGECVM indique, dans les procès-verbaux, si la personne concernée est à l'aise, les pronoms des participants entre parenthèses;**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte un style d'écriture non genré dans ses communications internes et externes.**

Plan d'action A21 – Respect de l'identité de genre

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Lutte contre la COVID-19

Mesures sanitaires

- ✓ Considérant la situation sanitaire au Québec;
- ✓ Considérant le risque d'éclosions au CVM si des mesures sanitaires ne sont pas respectées;
- ✓ Considérant la dangerosité du virus COVID-19 et sa grande capacité de contagion rapide;
- ✓ Considérant que malgré la vaccination en cours des variants résistants commencent à se propager;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM s'assure que des mesures sanitaires suffisantes soient appliquées pour protéger la communauté étudiante.s;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge, si besoin est, de s'assurer que ces règles soient appliquées au sein de ses activités;**
- ❖ **Que le Bureau Exécutif propose un plan de lutte contre la COVID-19 satisfaisant;**
- ❖ **Que la Table de Concertation adopte un plan de lutte contre la COVID-19 en ce qui concerne les activités de comités d'ici le 15 septembre;**
- ❖ **Que les instances de l'AGECVM s'assurent que les mesures sanitaires soient appliquées et réagissent si la situation change;**
- ❖ **Que des sanctions soient appliquées si un.e membre met en danger le bien-être sanitaire de notre communauté par ses actions.**

Plan d'action A21 – Lutte contre la COVID-19 et mesures sanitaires
Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

- ✓ Considérant nos positions historiques en ce concerne la démocratie et la lutte contre les méthodes autoritaires;
- ✓ Considérant la culture ainsi que les instances démocratiques de l'AGECVM basées sur une démocratie directe;
- ✓ Considérant que pour qu'une démocratie soit fonctionnelle elle a besoin de la participation de ses membres;
- ✓ Considérant que le Bureau Exécutif a procédé à un changement de méthodes de travail pendant la pandémie pour s'assurer de rester transparents, garantir un suivi du travail réalisé ou débuté et ainsi d'encourager les membres à participer à la réalisation des projets votés par l'Assemblée générale;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que l'AGECVM entame des campagnes d'informations pour informer et sensibiliser les étudiant.e.s sur la démocratie étudiante dont iels font partie;**
- ❖ **Que l'AGECVM entame des initiatives de mobilisation pour augmenter la participation démocratique;**
- ❖ **Que le Bureau exécutif garde si possible ces méthodes de travail basées sur la consultation des membres concernés, le consensus, la transparence de son processus de décision ainsi que le suivi des mandats et projets effectués devant les instances de l'Association;**

Plan d'action A21 – Encourager la culture démocratique et la participation de notre communauté à cette dernière

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Plan d'action A21

Journée internationale de mobilisation pour la justice climatique : 24 septembre 2021

Courriel du CEVES

La CEVES <la.planete.sinvite.universite@gmail.com>

Mar 2021-08-31 07:57

Bonjour,

J'espère que vous allez bien en cette rentrée tant attendue.

Comme vous le savez probablement, le 24 septembre prochain sera une journée internationale de mobilisation pour la justice climatique initiée par Fridays for Future.

Plusieurs associations collégiales et universitaires prévoient organiser des votes de grève pour le 24 septembre afin de permettre à leurs membres de prendre part aux mobilisations étudiantes pour la justice climatique. Est-ce que l'AGECVM serait intéressée à mobiliser ses membres pour la grève?

Aussi, puisque le 24 septembre arrive à grands pas, la CEVES mettra à la disposition des associations étudiantes un modèle de propositions de grève ainsi que des affiches à imprimer et des visuels à partager sur les réseaux sociaux. Tout le matériel sera bien entendu modifiable et adaptable aux réalités de chaque campus.

N'hésitez pas à répondre à ce courriel si vous avez des questions, des critiques ou des commentaires, ou si vous avez besoin de quelconque support particulier durant la préparation de la grève.

Au plaisir de lire votre réponse!

Cordialement,

Florence Lachapelle, militante pour la CEVES

Plan d'action A21 – Journée international de mobilisation pour la justice climatique - Courriel du CEVES

Assemblée générale A21-01 (08 septembre 2021)



Exode : dette interne et flux financiers

Améliorer les flux financiers Exode-AGECVM

- ✓ Considérant la dette interne de l'Exode envers l'AGECVM d'un montant total de 163.034,31 \$ au 30 juin 2021 et répartie comme suit :
 - non remboursement partiel des paies (facturées et payées chaque semaine par l'AGECVM) des employé.e.s de l'Exode pour les sessions H17, A17, H18, H20, A20 et H21, pour ces trois dernières sessions déductions faites des Subventions salariales d'urgence Canada perçues (pour un total de salaires dus d'une valeur de 149.540,30 \$);
 - non remboursement des taxes, payées à Revenu Québec chaque trimestre par l'AGECVM, mais perçues par l'Exode pour le 1^{er} trimestre 2020 (1^{er} janvier au 31 mars) et le 3^{ème} trimestre 2020 (septembre 2020, pour un total de taxes dues par l'Exode d'une valeur de 13.494,01 \$);
- ✓ Considérant que la reprise des activités de l'Exode ne sera pas facile dans un contexte pandémique encore incertains;
- ✓ Considérant que la période pandémique, ainsi que le recours à la Subvention salariale d'urgence Canada pour les sessions H20, A20 et H21 a permis de récupérer en partie les salaires versés par l'AGECVM et l'Exode (contribution totale à l'AGECVM de la SSUC pour l'année 2020-2021 : 86.931,14 \$) allégeant d'autant les comptes de l'AGECVM;

Le Bureau exécutif propose

- ❖ **Que la dette interne de l'Exode envers l'AGECVM d'un montant de 163.034,31 (cent soixante-trois mille trente-quatre dollars et 31 sous) \$ soit annulée en date du 1^{er} août 2021;**
- ❖ **Que l'Exode s'engage à mettre en place un tableau de bord des dépenses et revenus, y compris les taxes, du café l'Exode à transmettre au Bureau exécutif selon une périodicité à déterminer;**
- ❖ **Que l'Exode s'engage à rembourser dorénavant à l'AGECVM les salaires de ses employé.e.s pour un mois donné au plus tard avant le 20 du mois suivant, organisant alors les cueillettes de ses recettes cash en fonction de cette date, sinon que l'Exode présente à l'AGECVM, en cas de défaillance de son remboursement du, un plan de remboursement précis;**
- ❖ **Que l'Exode s'engage à payer les taxes (qu'il doit aux gouvernements pour ses activités de vente et d'achat de produits, taxes qui sont intégrées à celles de l'AGECVM et déclarées chaque trimestre - 31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 30 octobre), au plus tard le jour même de cette déclaration trimestrielle, sinon que l'Exode présente à l'AGECVM, en cas de défaillance de son remboursement du, un plan de remboursement précis.**



Budget 2020-2021 - Proposé

PRODUITS AGECVM	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
Cotisations étudiantes (6450 - A20 / 6000 - H21)	295 592,99 \$	319 215,89 \$	(23 622,90) \$
Subvention salariale d'urgence - Canada (SSUC)	60 000,00 \$	86 931,14 \$	(26 931,14) \$
Revenus des photocopies et autres recettes	1 000,00 \$	4 073,21 \$	(3 073,21) \$
TOTAL PRODUITS AGECVM	356 592,99 \$	410 220,24 \$	(53 627,25) \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	500,00 \$	381,21 \$	118,79 \$
Mobilisation	10 225,00 \$	1 875,00 \$	8 350,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A20-H21	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Subvention externe	7 100,00 \$	8 671,26 \$	(1 571,26) \$
Concours nouveau site web: Prix et bourses	6 000,00 \$	5 875,00 \$	125,00 \$
Représentation	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais d'administration			- \$
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$	648,14 \$	351,86 \$
Photocopieurs + CVM + fax	11 004,80 \$	11 043,41 \$	(38,61) \$
Téléphone	850,00 \$	572,18 \$	277,82 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	10 570,62 \$	13 584,62 \$	(3 014,00) \$
Support informatique	2 439,15 \$	1 110,76 \$	1 328,39 \$
Frais bancaires	2 742,81 \$	637,03 \$	2 105,78 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	11 654,04 \$	11 415,61 \$	238,43 \$
Amortissement	- \$		- \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)			- \$
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	85 000,00 \$	77 169,45 \$	7 830,55 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	1 035,89 \$	746,15 \$	289,74 \$
Contractuel-le-s	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Frais Cognicase	1 831,14 \$	1 640,90 \$	190,24 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$	36,00 \$	214,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)			
AGEnda 2020-2021	10 737,70 \$	10 737,70 \$	- \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$	- \$	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Immobilisations comités	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Animation Comités	500,00 \$	71,86 \$	428,14 \$
Organisation socioculturelle	500,00 \$	- \$	500,00 \$
Fonds COVID-19 CVM	10 000,00 \$	10 000,00 \$	- \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	12 500,00 \$	12 500,00 \$	- \$
TOTAL DÉPENSES AGECVM	199 941,15 \$	178 716,28 \$	21 224,87 \$

Budget A20-H21 - final A.G. A21-01 (08 septembre 2021)

Résultats AGEVCM	156 651,84 \$	231 503,96 \$	(74 852,12) \$
EXODE	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
Exode: ventes	200 000,00 \$	5 439,70 \$	194 560,30 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	150 000,00 \$	9 108,56 \$	140 891,44 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	80 000,00 \$	50 595,92 \$	29 404,08 \$
Résultats EXODE	(30 000,00) \$	(54 264,78) \$	24 264,78 \$
LIVRES USAGÉS	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
Livres usagés: recettes	3 750,00 \$	2 770,91 \$	979,09 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	3 500,00 \$	1 393,59 \$	2 106,41 \$
Résultats Livres usagés	250,00 \$	1 377,32 \$	(1 127,32) \$
COMITÉS	Budget A20-H21 adopté	Résultats au 30 juin 2021	Solde 30 juin 2021
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$	- \$	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	7 348,32 \$	(16 534,58) \$	(4 000,00) \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	8 308,69 \$	8 308,69 \$	- \$
Comités: revenus propres	14 000,00 \$	17 666,16 \$	(3 666,16) \$
Comités: recettes bières	- \$	130,64 \$	(130,64) \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	29 657,01 \$	9 570,91 \$	(7 796,80) \$
Comités de concentration: dépenses	12 500,00 \$	26 689,56 \$	(14 189,56) \$
Comités thématiques: dépenses	12 500,00 \$	5 448,21 \$	7 051,79 \$
Comités: Achat Bière	- \$	- \$	- \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	25 000,00 \$	32 137,77 \$	(7 137,77) \$
RÉSULTATS COMITÉS	4 657,01 \$	(22 566,86) \$	(659,03) \$
TOTAL PRODUITS A20-H21 AGEVCM COMPLET	590 000,00 \$	428 001,76 \$	134 115,34 \$
TOTAL CHARGES A20-H21 AGEVCM COMPLET	458 441,15 \$	271 952,12 \$	186 489,03 \$
RÉSULTATS A20-H21 AGEVCM COMPLET	131 558,85 \$	156 049,64 \$	(52 373,69) \$
L'adoption de ce budget pour les sessions A20 et H21 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2020-2021 de l'AGEVCM au 30 juin 2021 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.			
Montant disponible à la session H21 pour les comité avec les soldes non distribués à la session A20: 5000,00 (cinq mille) \$ pour les comités thématiques et 5000,00 (cinq mille) \$ pour les comités de concentration			
Engagement contractuel ==> non modifiable			

ÉTAT DES RÉSULTATS

Période du 01 juil 2020 au 30 juin 2021

REVENUS	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
REVENUS AGEVCM						
AUTOMNE - COTISATIONS JOUR	150141.97	0.00	98100.00	0.00	52041.97	+ 53.05
AUTOMNE - COTISATIONS SUBVENTIONS CONC.	(5946.97)	0.00	10000.00	0.00	(15946.97)	- 159.47
AUTOMNE - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	5000.00	0.00	10000.00	0.00	(5000.00)	- 50.00
AUTOMNE - COTISATIONS SOIR	8360.00	0.00	6360.00	0.00	2000.00	+ 31.45
AUTOMNE - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	3995.00	0.00	0.00	0.00	3995.00	0.00
HIVER - COTISATIONS JOUR	145573.92	0.00	97408.00	0.00	48165.92	+ 49.45
HIVER - COTISATIONS SOIR	11145.00	0.00	7714.50	0.00	3430.50	+ 44.47
HIVER - COTISATIONS FORMATION ENTREP.	0.00	0.00	(300.00)	0.00	300.00	+ 100.00
HIVER - COTISATIONS SUBVENTION CONC.	(10587.61)	0.00	10000.00	0.00	(20587.61)	- 205.88
HIVER - COTISATIONS BUDGET THÉMAT.	3308.69	0.00	10000.00	0.00	(6691.31)	- 66.91
LIVRES USAGÉS: VENTE ÉTUDIANT	1292.17	0.00	10719.37	0.00	(9427.20)	- 87.95
LIVRES USAGÉS: AUTRES RECETTES	0.00	0.00	(35.75)	0.00	35.75	+ 100.00
LIVRES USAGÉS: SERVICE	398.77	0.00	2212.46	0.00	(1813.69)	- 81.98
LIVRES USAGÉS: LIVRES AGEVCM	1079.97	0.00	3217.82	0.00	(2137.85)	- 66.44
REVENUS DE PHOTOC.-TÉLÉCOP.-IMPRESSION	10.65	0.00	2704.03	0.00	(2693.38)	- 99.61
AUTOFINANCEMENT ÉTUDIANT PROJET AGEVCM	1327.01	0.00	0.00	0.00	1327.01	0.00
REVENUS DIVERS	2735.55	0.00	0.00	0.00	2735.55	0.00
VENTES MENSUELLES CAFÉ ÉTUDIANT L'EXODE	5439.70	0.00	431187.91	0.00	(425748.21)	- 98.74
GOVERN.CANADA - SSUC	86931.14	0.00	0.00	0.00	86931.14	0.00
REVENU D'ACTIVITÉ EXTERNE COMITÉ	17666.16	0.00	41812.46	0.00	(24146.30)	- 57.75
REVENUS BIERES COMITÉ	130.64	0.00	16651.77	0.00	(16521.13)	- 99.22
TOTAL DES REVENUS DE VENTES	428001.76	0.00	757752.57	0.00	(329750.81)	- 43.52
RENDUS ET RABAIS SUR VENTES						
TOTAL DES RENDUS ET RABAIS SUR VENTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
COUT DES MARCHANDISES VENDUES						
TOTAL COUT DES MARCHANDISES VENDUES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BÉNÉFICE BRUT	428001.76	0.00	757752.57	0.00	(329750.81)	- 43.52

ÉTAT DES RÉSULTATS

Période du 01 juil 2020 au 30 juin 2021

CHARGES	CET EXERCICE (Cumul 12 pér.)		EXERCICE PRÉC. (Cumul 12 pér.)		ÉCART	
	Montant	Ratio	Montant	Ratio	Montant	Ratio
CHARGES D'EXPLOITATION						
INFORMATION: MATÉRIEL	34.00	0.00	0.00	0.00	34.00	0.00
INFORMATION : ACHAT QUOTIDIENS	347.21	0.00	1336.30	0.00	(989.09)	- 74.02
MOB : PORTE DRAPEAU, AFFICHES, PANCARTES	1875.00	0.00	4639.61	0.00	(2764.61)	- 59.59
PROGRAMME ÉTUDIANT RÉFUGIÉ	10000.00	0.00	10000.00	0.00	0.00	0.00
TÉLÉPHONE	572.18	0.00	474.66	0.00	97.52	+ 20.55
ASSURANCE GROUPE - R.C.	11415.61	0.00	12722.97	0.00	(1307.36)	- 10.28
MATÉRIEL DE BUREAU	748.14	0.00	652.96	0.00	95.18	+ 14.58
PHOTOCOPIEURS / FAX	11043.41	0.00	12829.10	0.00	(1785.69)	- 13.92
PAPIER	(100.00)	0.00	143.31	0.00	(243.31)	- 169.78
SERVICES COMPTABLE	12090.62	0.00	4724.12	0.00	7366.50	+ 155.93
LOGICIEL COMPTABLE	1494.00	0.00	1563.04	0.00	(69.04)	- 4.42
SUPPORT INFORMATIQUE	1110.76	0.00	1434.95	0.00	(324.19)	- 22.59
FRAIS BANCAIRES	637.03	0.00	1947.92	0.00	(1310.89)	- 67.30
MISE A JOUR SITE WEB AGECEVM	5875.00	0.00	0.00	0.00	5875.00	0.00
FRAIS DE PAYE CGI	1640.90	0.00	2148.62	0.00	(507.72)	- 23.63
AGENDA	10737.70	0.00	18913.75	0.00	(8176.05)	- 43.23
IMPRÉVUS	36.00	0.00	35.30	0.00	0.70	+ 1.98
IMMOBILISATION COMITÉ	0.00	0.00	220.00	0.00	(220.00)	- 100.00
LIVRES USAGES: AUTRES DEPENSES	280.00	0.00	705.00	0.00	(425.00)	- 60.28
LIVRES USAGES: CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	6597.95	0.00	(6597.95)	- 100.00
LIVRES USAGES: REMBOURSEMENT	1113.59	0.00	9278.70	0.00	(8165.11)	- 88.00
PC - PERTES DU JOUR	0.00	0.00	59.75	0.00	(59.75)	- 100.00
SALAIRE PERMANENCE AGECEVM	77169.45	0.00	67409.80	0.00	9759.65	+ 14.48
SALAIRE EXODE AGECEVM	49103.63	0.00	102488.89	0.00	(53385.26)	- 52.09
CONTRACTUEL-LE-S	0.00	0.00	1266.96	0.00	(1266.96)	- 100.00
C.S.S.T.	2238.44	0.00	3360.61	0.00	(1122.17)	- 33.39
AFFAIRES SOCIOCULTURELLES	0.00	0.00	601.24	0.00	(601.24)	- 100.00
ANIMATION COMITÉS	71.86	0.00	0.00	0.00	71.86	0.00
SUBVENTIONS ÉTUDIANTES	0.00	0.00	200.00	0.00	(200.00)	- 100.00
COMMANDITE CVM	22500.00	0.00	22500.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTION EXTERNE	8671.26	0.00	3263.64	0.00	5407.62	+ 165.69
COMITES: TECHNICIEN	0.00	0.00	3812.25	0.00	(3812.25)	- 100.00
COMITES THÉMATIQUES: DÉPENSES	7437.51	0.00	24777.46	0.00	(17339.95)	- 69.98
COMITES: ALCOOL-BIERES	0.00	0.00	14614.21	0.00	(14614.21)	- 100.00
COMITES: RACA	0.00	0.00	2252.70	0.00	(2252.70)	- 100.00
COMITES: FRAIS DE PERMIS	0.00	0.00	1095.00	0.00	(1095.00)	- 100.00
COMITÉS DE CONCENTRATION: DÉPENSES	24700.26	0.00	20475.21	0.00	4225.05	+ 20.63
ACHAT PRODUITS MENSUELS CAFÉ EXODE	9108.56	0.00	321301.39	0.00	(312192.83)	- 97.17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	271952.12	0.00	679847.37	0.00	(407895.25)	- 60.00
MASSE SALARIALE						
TOTAL DE LA MASSE SALARIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FRAIS D'ADMINISTRATION						
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	271952.12	0.00	679847.37	0.00	(407895.25)	- 60.00
BÉNÉFICE NET	156049.64	0.00	77905.20	0.00	78144.44	+ 100.31

ÉTAT DU CAPITAL

Période du 01 juil 2020 au 30 juin 2021

	<u>CET EXERCICE</u> (Cumul 12 pér.)	<u>EXERCICE PRÉC.</u> (Cumul 12 pér.)	<u>ÉCART</u>	
			Montant	Ratio
CAPITAL-ACTIONS				
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE A	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS ORDINAIRES CATÉGORIE B	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIONS PRIVILEGIÉES	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL DU CAPITAL-ACTIONS	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
BNR AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	68835.41	(9069.79)	77905.20	+ 858.95
BÉNÉFICE DE LA PERIODE	156049.64	77905.20	78144.44	+ 100.31
B.N.R. A LA FIN DE LA PERIODE	<u>224885.05</u>	<u>68835.41</u>	<u>156049.64</u>	<u>+ 226.70</u>

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2021

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2021**

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT 1 - 2

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM)**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada
Tél.: 514 845-9253 | Téléc.: 514 845-3859

www.mazars.ca

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada
Tél.: 514 845-9253 | Téléc.: 514 355-1630



Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL (AGEECVM)** au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars, S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, le 2 septembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112467

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
PRODUITS		
Cotisations étudiantes générales	319 216 \$	209 283 \$
Subventions salariales du gouvernement fédéral	86 931	18 760
Activités – comités	19 124	58 464
Café Exode – ventes	5 440	431 188
Livres usagés	2 771	16 114
Crédit obtenu de l'assurance collective ASEQ	2 736	-
Photocopies	11	2 704
Cotisations étudiantes affectées aux comités (recouvrées)	(8 226)	40 000
	428 003	776 513
CHARGES		
Administration (annexe A)	120 097	124 496
Vie étudiante (annexe B)	66 841	125 824
Café Exode (annexe C)	56 955	430 306
Activités militantes (annexe D)	26 402	19 240
	270 295	699 866
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	157 708 \$	76 647 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**BILAN
30 JUIN 2021**

	2021	2020
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	287 314 \$	113 473 \$
Débiteurs (note 3)	24 171	977
Stocks	11 439	14 969
Frais payés d'avance	9 981	6 160
	332 905 \$	135 579 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	12 619 \$	7 556 \$
Cotisations perçues d'avance	95 000	60 445
	107 619	68 001
ACTIF NET		
AFFECTÉ AU FONDS DES COMITÉS (note 5)	73 229	94 540
NON AFFECTÉ	152 057	(26 962)
	225 286	67 578
	332 905 \$	135 579 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE (DÉFICIT) AU DÉBUT	94 540 \$	(26 962) \$	67 578 \$	(9 069) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(21 311)	179 019	157 708	76 647
SOLDE À LA FIN	73 229 \$	152 057 \$	225 286 \$	67 578 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	157 708 \$	76 647 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	16 133	(37 509)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	173 841	39 138
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	173 841	39 138
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	113 473	74 335
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	287 314 \$	113 473 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfiques. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Collège du Vieux-Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités des comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les subventions sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale a été comptabilisée dans les produits, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

Une subvention de 86 931 \$ en vertu du programme gouvernemental Subvention salariale d'urgence du Canada a été constatée au cours de l'exercice et 20 647 \$ est à recevoir à la date du bilan.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2021**

3. DÉBITEURS

	2021	2020
Subvention salariales d'urgence canadienne à recevoir	20 647 \$	- \$
Autres sommes à recevoir	2 560	316
Sommes à recevoir de l'État	964	661
	24 171 \$	977 \$

4. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs et frais courus	9 765 \$	7 556 \$
Salaires et vacances à payer	2 854	-
	12 619 \$	7 556 \$

5. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

6. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'Association en vertu d'un bail totalise 16 785 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	10 458 \$
2023	6 327 \$


7. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Collège du Vieux-Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU COLLÈGE DU VIEUX-MONTRÉAL (AGEECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

	2021	2020
ANNEXE A - ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales – permanence	81 049 \$	86 421 \$
Honoraires professionnels	12 091	4 724
Assurances	11 416	12 723
Frais de photocopies	11 043	12 829
Support informatique	2 605	2 998
Fournitures de bureau	648	1 016
Frais bancaires	637	1 948
Télécommunications	572	475
Divers	36	95
Contractuels	-	1 267
	120 097 \$	124 496 \$
ANNEXE B - VIE ÉTUDIANTE		
Comités de concentration	24 700 \$	20 475 \$
Commandites – SAECVM	22 500	22 500
Agendas	10 738	18 914
Comités thématiques	7 509	46 552
Livres usagés	1 394	16 582
Organisation socioculturelle	-	601
Subventions	-	200
	66 841 \$	125 824 \$
ANNEXE C - CAFÉ EXODE		
Salaires et charges sociales	49 104 \$	107 747 \$
Achats et frais d'exploitation	7 851	322 559
	56 955 \$	430 306 \$
ANNEXE D - ACTIVITÉS MILITANTES		
Programme étudiant réfugié	10 000 \$	10 000 \$
Subventions externes	8 671	3 264
Information et mise à jour du site web	6 256	1 336
Mobilisation et grèves	1 475	4 640
	26 402 \$	19 240 \$

 Budget 2021-2022 - Proposé	
<u>PRODUITS AGECVM</u>	<u>Budget A21 adopté</u>
Cotisations étudiantes (6450 - A21 / 6000 - H22)	141 250,00 \$
Subvention salariale d'urgence - Canada (SSUC)	
Revenus des photocopies et autres recettes	500,00 \$
TOTAL PRODUITS AGECVM	141 750,00 \$
<u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECVM</u>	<u>Budget A21 proposé</u>
Activités militantes	
Information : Achat quotidiens	500,00 \$
Mobilisation	10 000,00 \$
EUMC Programme étudiant réfugié A22-H23	5 000,00 \$
Subvention externe	5 000,00 \$
Supervision nouveau site web: Koumbit Réseau	5 000,00 \$
Nouveau site salaire Équipe	7 500,00 \$
Représentation	500,00 \$
Honoraires professionnels: Avocats	500,00 \$
Frais d'administration	
Matériel de bureau - Papier	1 000,00 \$
Photocopieurs + CVM + fax	7 000,00 \$
Téléphone	500,00 \$
Logiciel comptable + Honoraires professionnels	4 000,00 \$
Support informatique	1 500,00 \$
Frais bancaires	1 500,00 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	8 000,00 \$
Amortissement	- \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)	
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	45 000,00 \$
C.S.S.T. Permanence (CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	828,00 \$
Contractuel-le-s	500,00 \$
Frais Cognicase	1 250,00 \$
Autres frais (imprévu, ...)	250,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)	
AGEnda 2021-2022	10 000,00 \$
Fond extrême nécessité (FEN-SAE) A.G. A02-01 du 04-09-2002	- \$
Subventions étudiantes	1 000,00 \$
Immobilisations comités	500,00 \$
Animation Comités	1 000,00 \$
Organisation socioculturelle	500,00 \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	6 250,00 \$
TOTAL DÉPENSES AGECVM	124 578,00 \$
Résultats AGECVM	17 172,00 \$

Budget A21 - Proposé A.G. A21-01 (08 septembre 2021)

<u>EXODE</u>	<u>Budget A21 proposé</u>
Exode: ventes	300 000,00 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	250 000,00 \$
Exode: Salaires (+CSST 1,84 \$ (2018)/100\$)	50 000,00 \$
Résultats EXODE	- \$
<u>LIVRES USAGÉS</u>	<u>Budget A21 proposé</u>
Livres usagés: recettes	2 500,00 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	2 500,00 \$
Résultats Livres usagés	- \$
<u>COMITÉS</u>	<u>Budget A21 proposé</u>
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	- \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	10 000,00 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	10 000,00 \$
Comités: revenus propres	20 000,00 \$
Comités: recettes bières	- \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	40 000,00 \$
Comités de concentration: dépenses	15 000,00 \$
Comités thématiques: dépenses	25 000,00 \$
Comités: Achat Bière	- \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	40 000,00 \$
RÉSULTATS COMITÉS	- \$
TOTAL PRODUITS A21-H22 AGEVCM COMPLET	484 250,00 \$
TOTAL CHARGES A21-H22 AGEVCM COMPLET	467 078,00 \$
RÉSULTATS A21-H22 AGEVCM COMPLET	17 172,00 \$
L'adoption de ce budget pour les sessions A21 et H22 implique la demande d'une mission d'examen du bilan 2021-2022 de l'AGEVCM au 30 juin 2022 par un expert comptable du cabinet Mazars Harel Drouin, S.E.N.C.R.L.	
Engagement contractuel ==> non modifiable	

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Bibliothèque DIRA

Concentration: Demande externe

Telephone: (438) - 928-2728

Date : 20/08/2021

Courriel: dira@riseup.net



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGECEVM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGECEVM.

Nous sommes la bibliothèque anarchiste DIRA. Depuis 2003, nous proposons à l'emprunt une collection de plus de 2000 livres portant sur les idées libertaires, les luttes sociales, féministes, écologistes ... gratuitement et sans inscription. Nous archivons aussi l'histoire des mouvements libertaires locaux. Nous sommes l'un des rares lieux accessibles gratuitement aux groupes militants de Montréal et nous sommes ouverts malgré la pandémie, tout en respectant les mesures sanitaires.

Montant demandé : 400 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Avant la pandémie, la bibliothèque offrait son espace gratuitement aux groupes n'ayant pas de financement officiel afin d'organiser des événements culturels ou d'information. C'était aussi d'un lieu de réunion populaire pour les groupes militants n'ayant pas pignon sur rue. Le DIRA est aussi un espace sécuritaire (« safe space ») au milieu de la ville pour les personnes ayant besoin de se reposer.

Depuis la pandémie, nous sommes un des rares endroits où une personne peut venir sans devoir consommer. Nous offrons un accès internet et une toilette, ce qui est parfois difficile à trouver au centre-ville.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

La bibliothèque DIRA est située au 2035 St-Laurent (3^e étage), et se retrouve ainsi à deux coins de rue du CÉGEP. Plusieurs des personnes qui sont venues aux événements ou qui étaient volontaires au DIRA par le passé provenaient du CÉGEP du Vieux-Montréal. Le DIRA étant accessible au public, les étudiantEs du CÉGEP sont toujours bienvenuEs, soit aux événements soit comme volontaires dans le collectif.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

Nous distribuons notre matériel à l'intérieur du CÉGEP. Avant la pandémie, le DIRA organisait plusieurs événements qui étaient annoncés à la population étudiante du CÉGEP. Plusieurs étudiantEs du CÉGEP du Vieux-Montréal utilise le local pour étudier ou pour rechercher de la documentation particulière. Nous espérons reprendre nos activités normales bientôt !

Date(s): Activité continue

Lieu(x): 2035 St-Laurent, 3^e étage

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : La salle a une capacité d'environ 20 personnes.

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Le DIRA produit du matériel qui est en vente sur place. Les ventes ont été plutôt limitées ces derniers mois par contre !

2- Le DIRA possède plusieurs « abonnements » pour les personnes qui peuvent se le permettre, afin de fournir des dons mensuels ou annuels plus réguliers.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ?? / ?? / 2021 , pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM- 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X IX6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

FORMULAIRE D'ENCADREMENT ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Florence Lachapelle

Concentration: Ancienne

Telephone: (514) - 771-7824

Date: 07/09/2021

Courriel: florence@gogauche.com



Veillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G., au secrétariat de l'AGEVCM qui le soumettra au Comité d'action à la mobilisation et à l'information (CAMI) pour analyse, recommandation à la prochaine Assemblée générale régulière et suivi

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCM.

Gogauche est un collectif menant une campagne d'éducation et de mobilisation ayant pour but de mettre en avant-plan différents enjeux de justice sociale et de justice climatique, ainsi que de démontrer que ces luttes sont toutes intimement liées. La campagne s'étale sur 13 semaines : du 2 août au 31 octobre.

Montant demandé : 200 \$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

Go Gauche éduque^{et} agit sur une foule d'enjeux : crise climatique, crise du logement, racisme, spécisme, forces policières... En promouvant des idées de gauche et en amplifiant les voix d'organismes qui luttent contre ces problèmes depuis longtemps, Go Gauche contribue au réseautage et à la radicalisation de plusieurs personnes.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

Go Gauche cherche humblement à redémarrer la machine militante qui s'est rouillée pendant la pandémie. Le collectif est basé à Montréal : tout.e étudiant.e du CVM y est le.a bienvenu.e!

Vue étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

(Pour la liste complète des prochains événements, visiter la page Facebook de Go Gauche) Enregistrement public du podcast chaque dimanche à 17h à La Cale, Manifestation contre le racisme le 10 septembre à 18h, "chilling militant" le 11 septembre à 15h...

Date(s): _____

Lieu(x): Montréal

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : Dépend de l'événement

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non (pour le podcast)

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- La campagne a lieu sur les pages Instagram et Facebook de Go Gauche, et ce, par le biais de Live Instagram, de publications informatives, d'appels à l'action, etc. La campagne vise également les médias traditionnels via la diffusion de lettres ouvertes.

2- Go Gauche organise également à chaque semaine des manifestations et d'autres actions, ainsi qu'un podcast enregistré de façon hebdomadaire à La Cale.

Rendez-vous en Assemblée générale, le mercredi ____/____/____, pour décision et suivi

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514)-982-0496 Télécopieur: (514)-982-6107

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Plan d'écologisation 2021-2025 du cégep du Vieux Montréal
Février 2021



Le cégep du Vieux Montréal

Fondé en 1968, le cégep du Vieux Montréal (CVM) est issu du regroupement du Collège Mont-Saint-Louis, de l'Institut de technologie de Montréal, de l'Institut des arts appliqués, de l'École des beaux-arts de Montréal, du Collège Sainte-Marie et de plusieurs écoles d'infirmières des grands hôpitaux du centre-ville. Il a ainsi hérité, dès sa création, de solides traditions d'enseignement et d'un enracinement unique au cœur du Quartier latin.

Situé au centre de la vitalité urbaine, économique et culturelle de Montréal, le cégep du Vieux Montréal est l'un des milieux d'études et d'apprentissage collégiaux francophones les plus riches et stimulants au Québec. Offrant un éventail de 52 programmes, options et profils préuniversitaires et techniques (DEC), ainsi que de nombreuses attestations d'études collégiales (AEC), il accueille chaque année plus de 6 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et plus de 3 000 à la formation continue et aux entreprises.

Le cégep du Vieux Montréal vise à former des personnes compétentes, autonomes, cultivées et engagées dans leur milieu, et ce, tout en valorisant le soutien et l'aide à la réussite grâce à une approche humaniste de la formation. Il favorise la concertation de sa communauté autour de projets communs. Il offre ainsi un milieu de vie dynamique, où chaque membre de la communauté étudiante peut parfaire ses acquis et s'impliquer dans une vaste gamme d'activités sociales, culturelles, artistiques, sportives, environnementales et scientifiques. Bref, il met toutes ses ressources en œuvre pour favoriser le développement intégral de la personne.

Reconnu depuis près de 40 ans pour son expertise en matière d'intégration des personnes en situation de handicap, le cégep du Vieux Montréal se positionne comme chef de file dans tout ce qui touche à l'adaptation de l'enseignement selon une diversité de besoins. À titre de Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI), il offre d'ailleurs des services à cet égard à tous les établissements d'enseignement de l'ouest du Québec. Le Cégep a également obtenu une reconnaissance ministérielle pour un centre de transfert : le Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH). Né en 2010 d'un partenariat entre le cégep du Vieux Montréal et le Collège Dawson, le CRISPESH a pour mission de contribuer à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société québécoise en accompagnant les organisations dans l'avancement des connaissances, ainsi que le développement et la promotion de pratiques sociales novatrices.

Le cégep du Vieux Montréal est également responsable de la mise en œuvre du Plan national de formation en métiers d'art pour l'ouest du Québec. Il offre ainsi les programmes de métiers d'art dans huit disciplines en collaboration avec l'Institut des métiers d'art et des écoles-ateliers associées. Il est aussi associé à l'École de danse contemporaine de Montréal et à l'École supérieure de ballet du Québec pour offrir des programmes de danse-interprétation.

La situation géographique du collège, sa vaste carte de programmes et ses mandats particuliers en font un établissement d'une grande diversité sociale et culturelle, où les différences peuvent s'exprimer ouvertement. Cette richesse d'horizons et de perspectives se révèle tout particulièrement dans la cohabitation harmonieuse et enrichissante des préoccupations sociales, de la culture, des arts, des sciences, de la technologie et de l'environnement.



La démarche du plan d'écologisation

Le cégep du Vieux Montréal travaille depuis 2009, en collaboration avec Environnement Jeunesse, à mettre en place un système de gestion environnementale basé sur l'amélioration continue. Ainsi, grâce aux efforts et aux outils de gestion mis en place par les membres du Comité d'action et de concertation en environnement (bilan environnemental quinquennal, plan d'action quinquennal, rapport annuel d'activités, Fonds environnemental), le CVM a reçu en 2011 le niveau « Excellence » du programme de certification Cégep Vert du Québec.

En 2019, le Collège a amorcé l'élaboration de son nouveau plan stratégique en misant sur l'engagement et la mobilisation de toute la communauté. Partant du bilan du Plan stratégique 2014-2019, le processus a amené l'institution à orienter ses efforts vers des actions et des projets porteurs pour l'avenir. Ainsi, l'environnement occupe une place importante dans les priorités du CVM. Cette nouvelle priorité a été exprimée par les membres du personnel lors de la tournée de consultations qui s'est déroulée à l'automne 2019. Lors de cette grande consultation, tous les services administratifs et les coordinations départementales ont été conviés à s'exprimer sur leurs préoccupations, leurs idées et leurs engagements personnels et institutionnels envers l'environnement, le développement durable, l'écocitoyenneté et sur la question des changements climatiques.

À la suite de ces rencontres, le Collège a choisi d'organiser une journée institutionnelle dans le cadre de la *Journée mondiale de mobilisation en faveur du climat*. Lors de cet événement, tenu le 27 septembre 2019, l'ensemble de la communauté était convié à prendre part à une grande discussion entourant les engagements environnementaux du cégep du Vieux Montréal. Au terme de cette journée de réflexions, le CVM a décidé de se mobiliser face à l'urgence climatique en s'engageant dans une démarche de carboneutralité, en consolidant sa démarche zéro-déchet et en poursuivant les formations et l'animation environnementales. Ces engagements se sont traduits notamment par la mise en place du Bureau de l'environnement et de l'innovation qui est chargée de rédiger et de mettre en œuvre le plan d'écologisation.

La vision

- Répondre aux objectifs de développement durable de l'ONU
- Éduquer à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté
- Gérer durablement les opérations du bâtiment
- Sensibiliser et susciter l'engagement de la communauté aux enjeux environnementaux
- Jeter les bases d'un nouveau système de gestion environnemental collaboratif
- Mettre en œuvre la politique environnementale
- Hiérarchiser les actions à réaliser et standardiser la récolte des données
- Assurer les suivis environnementaux dans une optique d'amélioration continue
- Offrir un support à la communauté et briser les silos
- Utiliser le système de gestion prouvé de l'AASHE (*Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education*) et atteindre la certification STARS (*Sustainability Tracking, Assessment & Rating System*)

Le Plan d'écologisation 2021-2025 sera mis en œuvre sur une période de quatre ans en concomitance avec le plan stratégique du cégep. Il vise principalement à valoriser l'éducation relative à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté, ainsi qu'à mettre en place un système de gestion environnementale cohérent en fonction des objectifs de développement durable de l'ONU. Le CVM désire sensibiliser et responsabiliser la communauté tout en formant des futurs écocitoyennes et écocitoyens qui auront un impact concret sur le monde de demain et sur tous les enjeux que devront affronter les prochaines générations. Ce plan d'action environnemental est largement inspiré de la mouvance du bien-être pour tous et du bonheur durable qui visent plus largement l'inclusion, la sécurité alimentaire et la réduction des inégalités et de la pauvreté.

Bien que le plan d'écologisation touche aux aspects sociaux et économiques de la communauté, il met l'accent sur le concept du laboratoire vivant, selon lequel le quartier, les installations physiques, les bâtiments ainsi que les espaces verts du cégep sont utilisés comme des lieux pertinents où des projets de recherche, des stages et des ateliers pédagogiques peuvent être réalisés par les membres de la communauté.



L'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté

Afin de viser l'amélioration continue de nos pratiques et d'être en mesure de bien évaluer les avancées, il est essentiel de bien définir ce que représente l'éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, ainsi que l'éducation relative au développement durable.

Lucie Sauvé définit l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté comme suit :

« Il s'agit d'une dimension essentielle de l'éducation fondamentale qui concerne une sphère d'interactions à la base du développement personnel et social : celle de la relation au milieu de vie, à cette "maison de vie" partagée. L'éducation relative à l'environnement vise à induire des dynamiques sociales, d'abord à l'échelle des communautés, puis à celle de réseaux de solidarité élargis, favorisant l'approche collaborative et critique des réalités socio-environnementales et une prise en charge autonome et créative des problèmes qui se posent et des projets qui émergent. »¹

Le principe essentiel à l'éducation relative à l'environnement réside dans l'étude des interrelations sociales développées entre les humains et leur milieu de vie. Cette définition vient élargir la portée de l'éducation relative à l'environnement à de multiples disciplines, par exemple la sociologie, la philosophie, l'écologie, la géographie, etc. De son côté, l'UNESCO indique que l'éducation au développement durable (EDD) sera la principale voie pour transformer les sociétés devant les défis environnementaux qui seront soulevés tout au long du 21^e siècle. L'UNESCO définit l'éducation relative au développement durable ainsi :

« L'EDD vise à développer les compétences qui rendent les individus capables de réfléchir à leurs propres actes, en tenant compte de leurs conséquences sociales, culturelles, économiques et environnementales présentes et futures, à l'échelon local et au niveau mondial, d'agir de manière durable dans des situations complexes, ce qui peut les pousser à s'engager dans des directions nouvelles, et participer aux processus sociopolitiques pour faire avancer leurs sociétés sur la voie du développement durable. L'EDD doit être comprise comme faisant partie intégrante d'une éducation de qualité, indissociable du concept d'apprentissage tout au long de la vie : les établissements d'enseignement de tous niveaux – de l'éducation préscolaire à l'enseignement supérieur, sans oublier l'éducation non formelle et informelle – peuvent et doivent tous considérer que le fait de traiter abondamment des questions de développement durable et de faciliter l'acquisition des compétences en matière de durabilité relève de leur responsabilité. L'EDD apporte à chaque élève une formation utile et véritablement pertinente au regard des défis auxquels le monde fait face aujourd'hui. »²

Cette définition de l'UNESCO englobe l'ensemble des disciplines présentes au cégep et valorise l'enseignement tout en s'appuyant sur les 17 objectifs de développement durable.

¹ Sauvé, L. 2002. [L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes](#). *Connexion*, la revue d'éducation scientifique, technologique et environnementale de l'UNESCO, Vol. XXVII. 2002, no1/2, p.1-4.

² UNESCO. [L'éducation en vue des objectifs de développement durable : objectifs d'apprentissage](#). Page consultée le 20 janvier 2021.



Les objectifs en matière de développement durable de l'ONU

L'ONU a développé 17 objectifs de développement durable³ à réaliser d'ici 2030 afin de parvenir à un avenir juste et équitable. Ces objectifs répondent aux grands défis mondiaux auxquels nous devons faire face afin de mettre fin aux inégalités, à la pauvreté, aux problématiques environnementales et climatiques et pour favoriser la prospérité, la paix et la justice. Les objectifs sont interconnectés et se veulent inclusifs.

Afin d'entrer dans une aire de transition écologique au cégep du Vieux Montréal qui soit inclusive et pour mettre en place un plan d'écologisation qui soit cohérent avec les visées de l'ONU, il est essentiel de s'inscrire dans l'ensemble de ces 17 objectifs. Pour ce faire, les objectifs seront identifiés dans le plan d'écologisation.

Figure 1 — Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU



³ ONU. [Objectifs de développement durable](#). Page consultée le 20 janvier 2021.

Définitions

Environnement

« Ensemble d'éléments physiques, chimiques et biologiques, en interaction avec des facteurs géographiques, économiques et sociaux, qui est susceptible d'influer sur les organismes vivants, notamment sur le bien-être, la santé ainsi que sur les activités de l'être humain, et qui peut, réciproquement, être influencé par celles-ci. »⁴

Développement durable

« Au Québec, le développement durable s'entend donc d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »⁵

Écocitoyenneté



« L'écocitoyenneté est caractérisée par un ensemble d'acteurs sociaux qui sont touchés directement ou indirectement par des enjeux environnementaux et qui décident de protéger ou d'améliorer l'environnement. Cette réponse citoyenne aux enjeux environnementaux permet de lier l'engagement à l'environnement au sein des dimensions sociales, politiques et économiques. »⁶





⁴ Office québécois de la langue française, [Vocabulaire du développement durable](#). Québec, gouvernement du Québec, créé en 2010, dernière mise à jour le 1^{er} mars 2019. Page consultée le 31 janvier 2020.




⁵ [Environnement et Luites contre les changements climatiques, à propos du développement durable](#). Québec, gouvernement du Québec, mis à jour en 2020. Page consultée le 31 janvier 2020.

⁶ Séguin, M., De Coninck, P. et Tremblay, F. (2005). Présentation du dossier : Le contexte planétaire de l'écocitoyenneté. *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 18, no 1, p. 18-25.






Le plan d'écologisation 2021-2025 : objectifs, moyens et résultats attendus

Objectifs	Moyens	Résultats attendus	
<p style="text-align: center;">Développer l'éducation relative à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté</p> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;">   </div>	<p>Évaluer l'intégration des notions liées à l'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté dans les programmes et les cours</p>	Inventorier les programmes ayant des objectifs pédagogiques en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté (EDDÉ).	
		Inventorier l'ensemble des cours touchant totalement ou partiellement aux notions liées à l'EDDÉ.	
		Tendre vers l'intégration des notions en EDDÉ dans un minimum de 20 % des cours offerts dans minimalement 90 % des départements.	
		Recenser le nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant gradué des programmes offrant minimalement un objectif pédagogique lié à l'EDDÉ.	
		Évaluer la possibilité d'offrir un programme lié à l'EDDÉ.	
		Offrir au moins un stage immersif lié à l'EDDÉ d'une durée minimale d'une semaine.	
		Évaluer la possibilité d'inclure des compétences en matière d'EDDÉ dans la formation générale.	
	<p>Soutenir l'intégration des notions en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté</p>	Tester les connaissances de la communauté étudiantes en matière d'EDDÉ à son admission et repasser le test à la même cohorte à la fin de son parcours scolaire.	
		Favoriser la formation et l'accompagnement des enseignant.e.s et des conseiller.ère.er.s pédagogiques dans l'intégration des notions d'EDDÉ.	
		Favoriser l'utilisation du campus et de son voisinage comme un laboratoire vivant en y mettant en place des projets de recherche et des activités pédagogiques concernant l'air, le climat, le bâtiment durable, la gestion de l'énergie, l'alimentation, l'aménagement durable, l'approvisionnement responsable, le transport, la gestion des matières résiduelles, la gestion durable, la diversité, l'engagement public, l'investissement responsable et le bien-être au travail.	
		<p>Soutenir la recherche en environnement, développement durable et écocitoyenneté</p>	Recenser la proportion des projets de recherche portant sur l'EDDÉ et menés par le personnel de recherche et les départements.
			Tendre vers l'intégration des notions en EDDÉ par un minimum de 15 % des chercheurs et dans minimalement 75 % des départements impliqués dans la recherche.
			Évaluer la possibilité de mettre en place un partenariat afin de lancer des projets de recherche en EDDÉ.
			Faciliter la mise en place de projets de recherche en recensant l'ensemble de la documentation contenue à la bibliothèque qui traite d'EDDÉ et en évaluant la possibilité d'élargir les ressources externes par le biais de partenariats.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
<p data-bbox="110 435 344 532">Susciter l'engagement de la communauté</p>    	<p data-bbox="387 467 717 678">Favoriser l'intégration des notions en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté dans les activités de la vie étudiante</p>	<p data-bbox="760 245 2542 277">Maintenir et développer des équipes de sensibilisation par les pairs à l'EDDÉ en engageant et en formant des membres de la communauté étudiante.</p> <p data-bbox="760 302 2529 367">Organiser des activités de sensibilisation par les pairs, d'une durée minimale d'une heure par année, permettant de responsabiliser l'ensemble de la population étudiante.</p> <p data-bbox="760 391 1978 423">Offrir à l'ensemble des membres de la communauté étudiante des activités d'accueil axées sur l'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 448 1534 480">Poursuivre l'animation des comités étudiants en matière d'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 505 1561 537">Poursuivre l'animation des comités étudiants d'agriculture urbaine.</p> <p data-bbox="760 561 1354 594">Favoriser la mise en place d'une entreprise-école.</p> <p data-bbox="760 618 1489 651">Promouvoir et consolider le Fonds environnemental du CVM.</p> <p data-bbox="760 675 2040 708">Assurer la mise en place du CASSET (Centre d'animation en science, santé, environnement et technologies).</p> <p data-bbox="760 732 1333 764">Mettre en place un comité étudiant de plein air.</p> <p data-bbox="760 789 1723 821">Mettre en place annuellement quatre semaines thématiques en lien avec l'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 846 1408 878">Développer des emplois étudiants en lien avec l'EDDÉ.</p> <p data-bbox="760 902 1709 935">Maintenir les bourses au mérite pour souligner l'engagement environnemental.</p>
	<p data-bbox="387 1141 717 1206">Favoriser la communication environnementale</p>	<p data-bbox="760 963 1507 995">Consolider la section <i>Environnement</i> sur le site Web du Cégep.</p> <p data-bbox="760 1019 1507 1052">Poursuivre la diffusion du bulletin environnemental trimestriel.</p> <p data-bbox="760 1076 1870 1109">Mettre en place une signalisation annonçant les initiatives environnementales sur le campus.</p> <p data-bbox="760 1133 1507 1166">Animer les réseaux sociaux dédiés à l'environnement au cégep.</p> <p data-bbox="760 1190 2206 1222">Évaluer la possibilité de développer une visite guidée des initiatives environnementales lors des journées portes ouvertes.</p> <p data-bbox="760 1247 1763 1279">Concevoir et diffuser un guide sur l'écocitoyenneté à l'ensemble de la communauté.</p> <p data-bbox="760 1304 2529 1369">Mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation environnementale dédiée aux étudiant.e.s et aux employé.e.s permettant d'atteindre des résultats mesurables.</p>

	<p align="center">Favoriser une culture de durabilité</p>	<p>Sonder la communauté collégiale sur les valeurs environnementales du cégep tous les deux ans.</p>
		<p>Développer un programme d'apprentissage par les pairs auprès des employé.e.s afin de favoriser la mobilisation de l'ensemble de la communauté autour d'initiatives durables, et ce, pendant un minimum d'une heure par année et en offrant la formation et les ressources financières nécessaires.</p>
		<p>Ajouter des informations sur la gestion⁷ environnementale du Cégep dans la section « Travailler au CVM » du site Web et dans le processus d'accueil des nouveaux membres du personnel.</p>
		<p>Favoriser et poursuivre le perfectionnement des membres du personnel en matière d'EDDÉ.</p>
		<p>Tendre vers le perfectionnement de 75 % du personnel non enseignant en matière de gestion environnementale.</p>
		<p>Favoriser la tenue d'événements écoresponsables.</p>
<p align="center">Susciter l'engagement public</p>   	<p align="center">Favoriser la mise en place de partenariats</p>	<p>Développer et maintenir, en collaboration avec le bureau de l'environnement et de l'innovation, un partenariat officiel à long terme avec un organisme communautaire pour la réalisation d'un projet ou d'un événement environnemental inclusif et participatif.</p> <p>Partager les bonnes pratiques environnementales avec une autre institution certifiée AASHE.</p>
	<p align="center">Sensibiliser la communauté sur l'environnement, le développement durable et l'écocitoyenneté</p>	<p>Évaluer la possibilité de développer des cours ainsi qu'au moins un programme à la formation continue qui seront offerts à la communauté et qui aborderont des notions d'EDDÉ.</p>
		<p>Organiser annuellement des expériences de bénévolat étudiant à réaliser dans la collectivité.</p>
		<p>Mettre en place un programme d'engagement communautaire à réaliser durant les heures de travail pour le personnel.</p>
		<p>Participer aux consultations publiques sur la mise en place des lois, règlements et politiques en matière d'EDDÉ.</p>
		<p>Mettre en place un système de vérification entourant la vente de produits dérivés à l'effigie du Cégep afin de s'assurer que les produits ont été fabriqués dans le respect des droits de l'homme.</p>

⁷ La gestion des matières résiduelles, les campagnes de sensibilisation environnementales, le fonds environnemental, le transport durable, la tenue d'événements écoresponsables, le bureau de l'environnement et de l'innovation, etc.

Objectifs	Moyens	Résultats attendus	
Gérer durablement les opérations du bâtiment     	Gérer durablement l'air et les émissions de carbone	Compléter l'inventaire des émissions de GES pour les portées 1 et 2.	
		Compléter l'inventaire des émissions de GES pour la portée 3.	
		Procéder à une vérification des inventaires des émissions de GES par une entreprise certifiée ISO-14064-3.	
		Inventorier l'ensemble des émissions de gaz polluants provenant des sources stationnaires, des différentes sources de pollution, des sources mobiles, des déplacements et de la production électrique hors site.	
		Obtenir une performance nette, pour les portées 1 et 2, de moins de 0,215 Tm de CO ₂ eq/m ² . ⁸	
	Gérer durablement le bâtiment	Incorporer des notions environnementales dans le design et la construction.	
		Gérer durablement l'énergie	Tendre vers une consommation énergétique en deçà de 389 Btu/m ² /°C degré jour. ⁹
	Tendre vers une réduction de 25 % de la consommation d'énergie par rapport au cadre de référence (1 ^{er} mars 2014 au 29 février 2016). ¹⁰		
	Favoriser l'utilisation d'énergie propre	Favoriser la durabilité dans les offres alimentaires	Privilégier l'utilisation d'énergie propre et renouvelable pour 80 % de la consommation d'énergie totale.
			Favoriser les achats de produits alimentaires écologiques, éthiques et faits à base de plantes dans les appels d'offres pour le concessionnaire alimentaire ainsi qu'au café étudiant.
			Évaluer la possibilité d'inventorier l'ensemble des aliments achetés par le concessionnaire alimentaire et le café étudiant.
			Mettre en place des marchés fermiers biologiques.
			Réaliser annuellement au moins une semaine thématique portant sur l'alimentation durable.
			Mettre en place des repas à faible impact carbone.
			Offrir des repas végétaliens diversifiés offrant des protéines complètes.
Sensibiliser les usagers des cafétérias à l'impact des choix alimentaires, notamment à l'aide d'affiches.			
Réduire le gaspillage alimentaire grâce à la mise en place d'un système de prévention des pertes alimentaires.			
Favoriser la vente à bas prix ou la distribution gratuite des surplus alimentaires auprès de la communauté étudiante.			
Détourner les matières organiques des sites d'enfouissement en compostant la nourriture issue de la préparation et de la consommation.			
Offrir de la vaisselle réutilisable à la cafétéria.			
Offrir des rabais pour les usagers qui apportent leurs tasses réutilisables.			

⁸ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

⁹ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles





¹⁰ Chiffre à valider avec les Ressources matérielles







<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p>	<p>Créer des aménagements paysagers durables</p>	<p>Entretien des aménagements paysagers et le gazon naturellement sans utiliser des pesticides et des fertilisants inorganiques.</p>
		<p>Mettre en place un programme intégré de contrôle des ravageurs.</p>
		<p>Mettre en place un plan d'aménagement des espaces verts favorisant la réduction des îlots de chaleur, la biodiversité et l'inclusion d'espèces indigènes.</p>
	<p>Favoriser l'approvisionnement durable</p>	<p>Rédiger des lignes directrices favorisant les achats durables à intégrer à la <i>Politique d'approvisionnement en biens, services et travaux de construction</i>.</p>
		<p>Élaborer des critères de durabilité à mettre en place lors de l'achat de biens et d'équipements.</p>
		<p>Favoriser l'achat d'appareils électroniques possédant la certification EPEAT (<i>Electronic Product Environmental Assessment Tool</i>).</p>
		<p>Acheter des produits d'entretien certifiés doux pour l'environnement (<i>Blue Angel labeled, ECOLOGO, EU Ecolabel, FSC, GECA, Green Seal Certified, Nordic Ecolabelling Board, EPA, ISO type 1</i>).</p>
	<p>Favoriser le transport durable</p>	<p>Favoriser l'achat de papier contenant minimalement 70 % de fibres issues de la post-consommation.</p>
		<p>Inventorier la proportion de la communauté étudiante se déplaçant de façon durable¹¹.</p>
		<p>Inventorier la proportion des membres du personnel se déplaçant durablement.</p>
		<p>Offrir 20 % de rabais sur l'abonnement annuel au BIXI.</p>
		<p>Évaluer la possibilité d'offrir un rabais aux membres du personnel sur l'abonnement d'un service d'autopartage.</p>
		<p>Évaluer les besoins de la communauté sur l'utilisation des bornes électriques dans le stationnement.</p>
	<p>Gérer durablement les matières résiduelles</p>	<p>Évaluer la possibilité de mettre en place un programme d'incitatifs financiers (tarif préférentiel pour les abonnements aux transports collectifs, retour garanti, remboursement d'une partie de l'équipement de cycliste, etc.).</p>
		<p>Adopter un plan de gestion des matières résiduelles.</p>
		<p>Caractériser les matières résiduelles annuellement.</p>
		<p>Générer moins de 0,45 tonne de déchets par usagers annuellement.¹²</p>
		<p>Calculer le taux de diversion des matières résiduelles des sites d'enfouissement et tendre vers 60 %.</p>
		<p>Calculer le taux de diversion des déchets de construction des sites d'enfouissement et tendre vers 60 %.</p>
		<p>Élaborer une stratégie de gestion des déchets dangereux.</p>
<p>Poursuivre la participation du Cégep au programme de récupération des appareils électroniques SERPUARIENS.</p>		
<p>Gérer l'eau durablement</p>	<p>Poursuivre le réemploi des équipements électroniques via des OBNL certifiés par Arpe Québec.</p>	
	<p>Inventorier la quantité d'eau potable utilisée annuellement.</p>	
	<p>Évaluer la possibilité de mettre en place un plan d'économie d'eau potable.</p>	
		<p>Mettre en place une stratégie de gestion des eaux de pluie.</p>

¹¹ Le transport durable inclut les déplacements actifs (marche, course, vélo, etc.) ainsi que le transport en commun (autobus, train et métro).

¹² Chiffre à valider avec les Ressources matérielles

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
Institutionnaliser l'environnement    	Mettre en place des outils de gestion en matière d'environnement, de développement durable et d'écocitoyenneté	Poursuivre les activités du CACE en tenant un minimum de quatre rencontres par année.
		Mettre en place le bureau de l'environnement et de l'innovation.
		Adopter un plan d'écologisation couvrant la période 2025-2030.
		Développer une section dédiée à l'environnement dans le prochain plan stratégique.
	Favoriser l'équité et la diversité	Maintenir des comités institutionnels portant sur la diversité et l'égalité qui travaillent, le cas échéant, à la révision des politiques et des programmes de formation en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et des droits de la personne.
		Réaliser une étude auprès de l'ensemble de la communauté portant sur le climat d'ouverture, d'égalité et d'équité régnant au Cégep.
		Mettre en place une formation portant sur les compétences culturelles, l'inclusion, la lutte au racisme ainsi qu'à l'oppression et la rendre disponible à l'ensemble de la communauté.
		Former un comité d'accompagnement spécialisé dans le soutien des groupes minoritaires.
		Élaborer un protocole de travail pour résoudre des situations discriminatoires.
		Maintenir les politiques visant à contrer la discrimination.
Recueillir des données auprès de la communauté étudiante concernant l'impact de leur situation financière sur la réussite.		

Objectifs	Moyens	Résultats attendus
<p>Susciter l'innovation</p>    	<p>Réaliser des projets multidisciplinaires permettant de mettre de l'avant des pratiques et des technologies innovantes</p>	<p>Mettre en place le projet de laboratoire ÉCO3D afin de concevoir de nouveaux objets provenant de la transformation de déchets plastiques issus de la postconsommation.</p> <hr/> <p>Développer des projets d'économie circulaire favorisant la réparation et le réemploi.</p> <hr/> <p>Évaluer la possibilité de mettre en place un mur de filtration des émissions de GES à l'aide de bryophytes.</p>



Calendrier des élections

Bureau exécutif A-21 / H-22

AGECVM

Mise en candidature

Jeudi 09 au vendredi 17 septembre 2021

Campagne d'information

Lundi 20 au vendredi 24 septembre 2021

Vote Omnivox

**Du lundi 27 septembre 2021, 07h00
au mercredi 29 septembre 2021, 17h00**

Entente de collaboration A19-H20 AGECVM-CVM

Entre



Le cégep du Vieux Montréal, corporation légalement constituée en vertu de la *loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, ayant son siège social au 255, rue Ontario est, à Montréal, Québec, ici représenté par sa directrice générale et sa directrice des services aux étudiant-e-s, ci-après nommé *Le Cégep*,

Et



L'Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), corporation légalement constitué en vertu de la *Loi sur les compagnies (partie III)* et accrédité en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, ayant son siège social au cégep du Vieux Montréal, ici représenté par les personnes assumant les rôles de responsable général, de secrétaire général et de secrétaire permanent, ci-après nommée l'*AGECVM*.

Préambule

La présente entente de fonctionnement et de collaboration entre le Cégep et l'AGECVM est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les cégeps* et de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*.

Elle est aussi fondée sur les engagements inclus au *Projet éducatif* du Cégep, en ce qu'il prône des valeurs d'ouverture, de concertation et qu'il oriente les efforts de la communauté vers la formation globale des personnes incluant la *formation citoyenne*.

1. *Reconnaissance mutuelle*

- 1.1. Le Cégep et l'AGECVM se reconnaissent mutuellement les mandats et responsabilités qui leurs sont dévolues en vertu de leurs lois constitutives.
- 1.2. En conséquence le Cégep reconnaît que l'AGECVM a le mandat de représenter les étudiant.e.s du Cégep selon sa charte et ses mandats dûment votés en instance, et l'AGECVM reconnaît que le Cégep a la mission de dispenser les programmes de formation collégiale qui lui sont confiés par le Ministère et de gérer les ressources et infrastructures du Collège.
- 1.3. La présente entente a pour objet d'établir les conditions de base permettant la réalisation des responsabilités mentionnées à l'article.

2. Responsabilités

- 2.1. L'AGECVM et le Cégep reconnaissent que la responsabilité de l'une des parties ne peut être engagée pour aucune considération et sous quelque forme que ce soit par toute action posée par l'autre.

3. Représentant-e-s et informations

- 3.1. Le Cégep désigne sa direction des Services aux étudiant-e-s à titre de responsable de l'exécution de la présente entente, en son absence ou à sa demande, la coordination peut suppléer.
- 3.2. L'AGECVM désigne, pour les mêmes fins, la personne assumant le rôle de responsable général.e. Le ou la secrétaire général.e peut suppléer, le cas échéant, ou tout membre élu en Assemblée Générale.
- 3.3. Dans le but de faciliter l'application des présentes, et dans le respect des dispositions de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les parties conviennent d'échanger les informations visées aux paragraphes 3.4 à 3.8 aussi souvent que requis.
- 3.4. Le Cégep remet à l'AGECVM les règlements et les politiques qui régissent son fonctionnement. De même, l'AGECVM remet au Cégep sa charte, ses statuts et règlements ou tout autre document légal qui décrit son fonctionnement.
- 3.5. En concordance avec son *Projet éducatif*, le Cégep s'engage à favoriser et respecter l'exercice des droits démocratiques de ses étudiant-e-s. Dans cette perspective, le Cégep s'engage à laisser un trou à l'horaire des étudiantes et étudiants tous les mercredis à compter de 15h30, dans la mesure du possible.
- 3.6. Le Cégep mettra à la disposition de l'AGECVM, à chaque session, les informations suivantes :
 - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM comprenant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro de matricule et de programme suivi ;
 - Une liste alphabétique des membres de l'AGECVM par programme ;
 - Une liste à partir de laquelle l'Association puisse s'adresser à tous ses membres par courrier électronique et courrier Omnivox ;

Ces listes seront émises après les confirmations d'inscription d'automne et d'hiver, selon le cas.

- 3.7. De plus, l'AGECVM pourra recevoir, sur demande et selon des délais raisonnables, des listes préliminaires des informations sur l'horaire-maître ou sur tout autre document relatif à la vie collégiale et susceptible de favoriser l'exercice de son mandat de représentation des étudiant-e-s.

3.8. L'AGECVM transmet au Cégep les informations suivantes :

- Une liste des membres de son bureau exécutif ;
- Une liste des comités thématiques et de concentration reconnus ;
- Une liste de ses employé-e-s ou mandataires, qu'illes soient ou pas étudiant-e-s du Cégep.

4. *Comité d'échanges et de consultations*

4.1. Un comité paritaire d'échanges et de consultations est créé, et formé pour le Cégep de la directrice des Services aux étudiant-e-s et de la directrice des Communications et des affaires corporatives, et pour l'AGECVM de deux membres élus en Assemblée Générale. Les deux parties s'entendent pour assurer une stabilité chez les représentant-e-s à ce comité afin de faciliter le suivi des dossiers.

Aux membres du comité peuvent s'ajouter en tout temps, des observateurs et observatrices.

4.2. Ce comité se réunit aussi souvent que le demande l'exercice de ses compétences, mais au moins trois fois par session.

4.3. Ce comité a le mandat général d'observer et d'analyser l'évolution des activités et situations ayant cours au cégep du Vieux Montréal, dans le cadre de l'exécution des présentes.

4.4. Il est également le lien entre les parties pour permettre la concertation et la conclusion d'ententes potentielles sur les sujets suivants, ces ententes pouvant, au gré des parties, être annexées aux présentes, cette liste n'est pas exhaustive :

- Les sujets prévisibles touchant les étudiant-e-s qui seront abordés au conseil d'administration du Cégep, notamment les projets de règlements ;
- L'accessibilité et la qualité des services offerts aux étudiant-e-s du Cégep et les différents facteurs pouvant intervenir sur cette qualité;
- Les collaborations potentielles quant aux projets d'activités nouvelles au bénéfice des étudiant-e-s du Cégep ;
- Les modes habituels de liaisons entre les parties et les modes d'accès à l'information pertinente à l'exécution des présentes ;
- Les modes de liaison à maintenir dans le cas de mouvement collectifs prévisibles au Cégep ou dans le milieu de l'éducation supérieur ;
- Les prévisions et situations budgétaire de l'une ou l'autre partie, et particulièrement les répartitions budgétaires des Services aux étudiant-e-s ;
- Tout sujet pouvant avoir un impact sur la vie communautaire du Cégep, incluant la présence commerciale de tiers du Cégep, à propos desquels sujets les parties pourraient émettre des recommandations conjointes ;
- Les projets de réaménagement ou de réaffectations de locaux mis à la disposition de l'AGECVM ou des comités étudiants, étant entendu que les demandes et

suggestions seront ensuite prises en compte dans les consultations faites par le Service des ressources matérielles, selon ses échéanciers.

- 4.5. Le comité est aussi le lieu d'échanges et de discussions où le Cégep et l'AGECVM s'engagent à se consulter sur tout projet de modification ou d'ajout aux droits, frais, cotisations et contributions assumées par les étudiant-e-s du Cégep, et ce dans les plus brefs délais possibles, en assemblée régulière ou spéciale, le cas échéant.
- 4.6. La direction des services aux étudiants dépose des statistiques au sujet des plaintes relatives aux étudiant.e.s à chaque année.

5. *Organisation matérielle et financière*

- 5.1. Dans la mesure de ses disponibilités en espaces, le Cégep met à la disposition de l'AGECVM des locaux pour loger son bureau exécutif, son secrétariat permanent et les comités étudiants. Les parties présentes conviennent que tout changement à la localisation ou l'aménagement immobilier de ses locaux fait l'objet de consultations préalables. L'ajout, sur réservation, du local A3.07 aux locaux actuels, est opérant la session suivant la signature de l'Entente.

Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM le local A3.84 pour loger le Café étudiant *L'Exode*. Ce Café doit, par ailleurs, faire l'objet d'un protocole spécifique quant à sa gestion et aux collaborations avec le Collège et ses différents services.

- 5.2. Le Cégep met à la disposition de l'AGECVM et de ses comités les services accessibles à la communauté, et ce aux mêmes conditions et tarifs préférentiels que ceux consentis aux autres, usagers non subventionnés du Cégep.

- 5.3. Le Cégep fournit à l'AGECVM, sans frais :

- L'électricité et le chauffage ;
- L'entretien ménager, hebdomadaire et annuel selon le programme technique connu d'entretien du Cégep ;
- Deux lignes téléphoniques ;
- L'accès aux réseaux internet et intranet en autant que ces services soient également sans frais pour les autres usager-ère-s ;
- Le mobilier des locaux du bureau exécutif, du secrétariat et des comités étudiants, le tout selon la disponibilité du mobilier en question ;
- Des lieux d'affichages, dont les murs extérieurs des locaux A3.85 et A3.84, soit respectivement du secrétariat permanent et du Café *L'Exode*, et les surfaces entre les ascenseurs;
- Les murs d'expression sont établis tels que définis par l'*Entente sur les murs d'expression* mise en annexe.

- 5.4. L'AGECVM est responsable des biens meubles et immeubles qui lui sont confiés par le Cégep, de même que des dommages causés à ces biens autrement que par l'usure normale.

5.5. L'AGECVM remettra annuellement au Cégep un certificat d'assurances établissant qu'elle est couverte pour tous genres de responsabilité, et ce pour un montant minimum d'un million de dollars.

5.6. En concordance avec l'article 5.3, au-delà des services et équipement fournis par le Cégep, l'AGECVM pourra en acquérir d'autres, à ses frais ; elle en informe le Collège afin de s'assurer de la conformité avec les règles et normes en vigueur.

Les meubles et appareils électroménagers achetés ou fournis par l'AGECVM doivent faire l'objet d'une autorisation du Cégep à l'égard de la santé, de la salubrité et de la sécurité. De même, l'AGECVM peut demander au Cégep d'effectuer des travaux dans ses locaux ; elle le fait alors par écrit. Le Cégep tentera alors d'analyser avec l'AGECVM la faisabilité du projet, selon les ressources disponibles. Dans le cas où les services du Cégep ne pourraient répondre à la demande de l'AGECVM, mais la considère recevable, l'AGECVM sera référée aux organismes compétents, à ses frais.

5.7. Pendant les heures habituelles d'ouverture du Cégep, les membres et employé-e-s de l'AGECVM ou des comités étudiants ont accès aux locaux qui leur sont dédiés. En dehors de ces heures habituelles, l'accès aux dits locaux doit faire l'objet d'une autorisation du Cégep. En cas de grève, les deux parties doivent se rencontrer pour convenir des conditions et confirmer les heures d'ouverture du Collège de 8h00 à 16h30, et à convenir d'un horaire élargi, pour chaque jour demandé, le cas échéant. Si les deux parties s'entendent sur les heures d'ouverture du Collège, tous les locaux de l'AGECVM restent disponibles pour ses membres, employé.e.s ou toutes autres personnes ayant l'autorisation de l'AGECVM.

5.8. Le personnel de sécurité et d'encadrement du Cégep doivent avoir une autorisation de l'AGECVM afin d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités. En cas d'une situation d'urgence ou d'application d'une loi, il est possible pour le personnel de sécurité et d'encadrement d'accéder aux locaux de l'AGECVM et de ses comités, l'AGECVM sera informée du fait et du motif lorsque tel accès a lieu en l'absence d'un.e de ses représentant.e.s ou employé.e.s.

5.9. L'AGECVM acquittera les droits et cotisations requis pour l'obtention des permis et licences nécessaires à la tenue de ses activités.

6. Perception de la cotisation étudiante

6.1. En concordance avec la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, le Cégep perçoit la cotisation fixée par l'AGECVM au moment des inscriptions et selon les mêmes modalités que celles applicables à la perception des droits prescrits par le Cégep. L'AGECVM doit informer le Cégep du taux de sa cotisation en temps utile pour cette perception.

- 6.2. Le Cégep verse à l'AGECVM 80% des sommes perçues, dès qu'il est en mesure d'établir le bilan de cette perception, ou au plus tard 30 jours après la période d'inscription pour une session donnée.
- 6.3. Le solde est versé à la fin de la session visée. À ce moment, le Cégep et l'AGECVM vérifient et règlent l'état des comptes à payer et recevoir de part et d'autre.
- 6.4. L'information sur le nombre d'étudiant-e-s cotisant inscrit-e-s au Cégep pour une session donnée parviendra à l'AGECVM aux moments suivants :
- Lors du premier versement pour une session visée ;
 - Dans les cinq (5) jours qui suivent la confirmation d'inscription d'une session donnée ;
 - Au moment du versement final en fin de session.


7. *Entrée en Vigueur, modification et pérennité*

- 7.1. La présente entente entre en vigueur le jour de sa signature par les parties.
- 7.2. Elle sera approuvée et signée à la fin de la session d'hiver de chaque année afin de permettre son actualisation.
- 7.3. Toute modification aux présentes doit être approuvée et signée par les parties pour être valide.
- 7.4. Tout litige quant à l'interprétation ou à l'application des présentes doit être signifié aux représentant-e-s désigné-e-s responsables à l'article 3 et traité au comité d'échanges et de consultations.

8. *Statuts et règlements*

Dans le cas où l'AGECVM modifierait sa Charte, ses Statuts et règlements ou tout autre document qui influencerait la présente Entente, les parties doivent se rencontrer et approuver les changements que cette modification entraînerait.


Pour le Collège


Pour l'association générale étudiante
(AGECVM)

28 mai 2019
Date